

Conscience de la Patrie

Damir Al-Watan

L'Autorité de Contrôle Administratif / L'Académie Égyptienne de Lutte Contre la Corruption



La Femme égyptienne partenaire de la gloire et artisane de l'avenir



Numéro spécial à l'occasion de
la Journée internationale des femmes
Droits - Justice - Action

Centre de Recherche et d'Études sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption (CRSPCC)

Mars 2026

Conscience de la Patrie

Damir Al-Watan

Mars-2026



Un magazine culturel périodique
publié par :

L'Académie Égyptienne de Lutte Contre la Corruption

Préparé par :

Le Centre de recherche et d'études pour la prévention
et la lutte contre la corruption

Ministre/ Amr Adel

Président de l'Autorité de Contrôle Administratif

Président du Conseil d'administration
de l'Académie

Rédacteur en chef

Premier Sous-Secrétaire

Dr. Mohamed Salama

Président adjoint de l'Autorité de Contrôle
Administratif, chargé des recherches en matière de
prévention et de lutte contre la corruption

Directeur de la Rédaction

Sous-Secrétaire, Dr/ Alaa Al-Ouaini

Directeur adjoint de l'Académie Égyptienne de Lutte contre
la Corruption pour le Centre de Recherche et d'Études sur
la Prévention et la Lutte contre la Corruption

Directeur Adjoint de la Rédaction

M. Ahmed Qumsan

Membre du département des admissions et
des examens à l'Académie

M. Emad Zughluf

Membre du département des
communications et des relations
internationales à l'Académie

Ont contribué à la préparation

M. Ahmed Chehab,

Chef de l'Administration centrale du Centre
médiatique de l'Autorité de Contrôle
Administratif

M. Ayman Tarek

Membre du Secteur de la coopération
internationale de l'Autorité de Contrôle
Administratif.

Mme. Hadir Alaa El-Din

Membre de l'Administration centrale
du Centre médiatique de l'Autorité de
Contrôle Administratif

Conseiller de presse:

Ahmed Ayoub

Directeur artistique et graphiste:

Mostafa Abu-Stait



الإصدار الرقمي الإلكتروني
باللغة العربية

Digital Edition
English Version

L'Édition Numérique
Version Française



C'est un jour où nous exprimons notre reconnaissance à la femme égyptienne, qui a toujours été l'artère de vie de cette patrie et une véritable partenaire dans la construction de ses gloires. La mère égyptienne n'est pas seulement celle qui protège et élève ses enfants ; elle est aussi la gardienne de l'identité nationale et du patrimoine culturel. Elle est le cœur battant qui sème dans l'âme des générations les valeurs d'amour, de tolérance et d'appartenance, formant ainsi une génération consciente, capable d'assumer ses responsabilités et d'affronter les défis. Les femmes d'Égypte ont porté cette patrie dans ses moments de prospérité comme dans ses épreuves. Elles ont fait face à tous les défis, conscientes qu'elles constituent le pilier de la famille, le fondement de la société et le socle de la vie dans notre chère patrie. J'ai toujours affirmé, et je le répète encore aujourd'hui : la femme égyptienne a été l'un des fondements de cette civilisation égyptienne séculaire, qui a traversé les millénaires avec sa grandeur, sa splendeur, sa noblesse et son élévation.

Le Président Abdel Fattah Al-Sissi

Discours du président lors de la rencontre avec la femme égyptienne et la mère idéale
Samedi 22 mars



Dans la marche des nations, il est des phares lumineux qui façonnent leur civilisation et tracent leur histoire. À l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes, nous nous inclinons avec respect devant un parcours humain riche et prolongé, auquel la femme a contribué par son rôle fondamental en tant que partenaire authentique dans l'édification de la civilisation, gardienne des valeurs nobles et source d'inspiration pour l'espoir auquel nous aspirons. Célébrer la femme n'est pas une occasion éphémère; c'est l'affirmation renouvelée d'une conviction profonde quant à son rôle actif dans la construction des nations et l'édification de l'avenir.

À travers les différentes époques, la femme a démontré qu'outre sa générosité inépuisable et la délicatesse de sa sensibilité, elle possède également la fermeté des positions et la noblesse des aspirations nécessaires pour façonner une réalité meilleure et un avenir plus lumineux. Dans notre chère patrie, l'Égypte, la femme égyptienne a inscrit des pages éclatantes dans l'histoire de l'action nationale dans de nombreux domaines : elle fut ministre, juge, enseignante, médecin, créatrice et actrice de la décision publique. Depuis des périodes anciennes jusqu'aux modèles contemporains, elle a renforcé sa place en tant que symbole de volonté, de culture et de responsabilité.

L'État égyptien, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable (Vision Égypte 2030), s'est attaché à donner au slogan de «l'autonomisation des femmes» une portée concrète et plus influente, en l'inscrivant comme une approche durable et une politique consciente. Cette orientation repose sur la conviction que le développement global ne saurait se réaliser sans la participation pleine et entière des femmes dans tous les domaines. Les contributions et les réalisations accomplies en faveur du rôle des femmes -qu'il s'agisse de législations ou d'initiatives nationales - constituent des étapes importantes sur une voie appelée à se poursuivre, guidée par la détermination et la confiance.

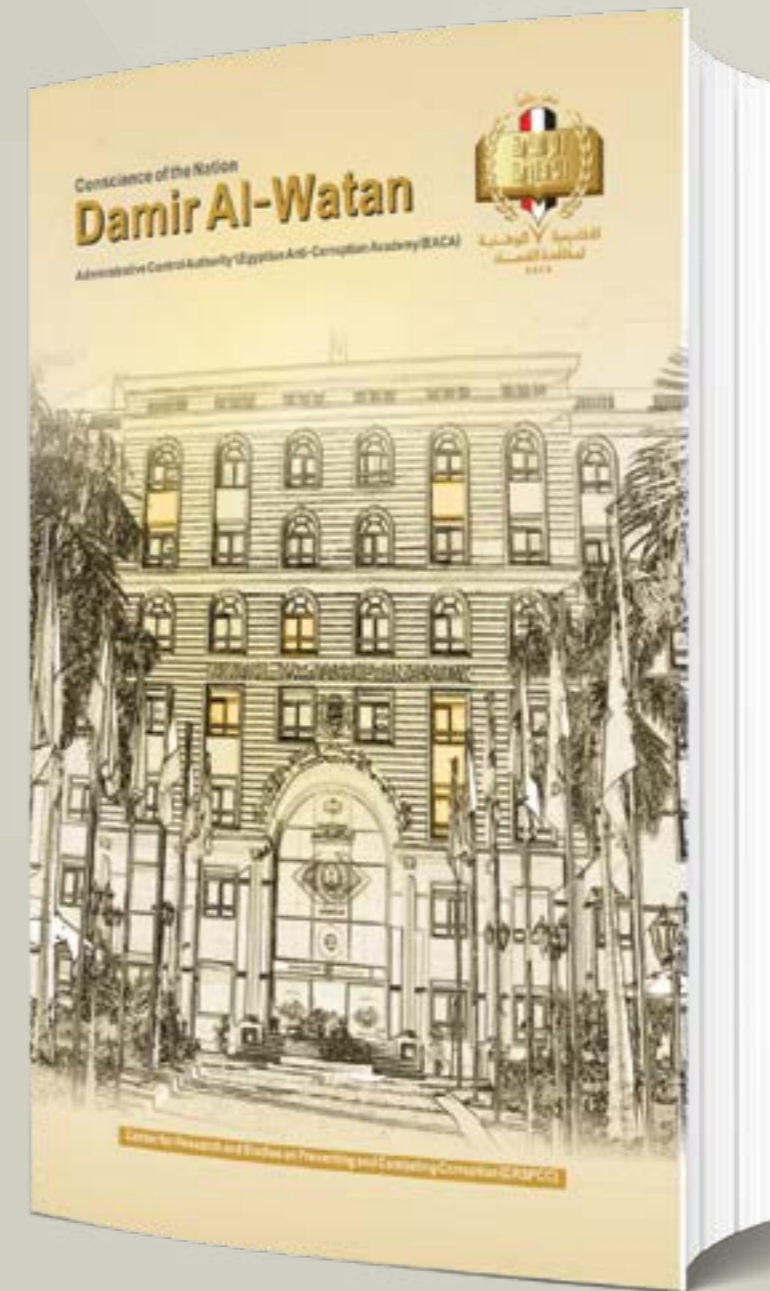
Dans ce numéro commémoratif, nous célébrons des parcours de réussite inspirants et évoquons des expériences pionnières, afin de renouveler notre engagement à ce que la femme demeure au cœur du projet national : partenaire d'un présent en constante évolution et actrice d'un avenir plus juste et plus prospère.

Ministre / Amr Adel
Président de l'Autorité de Contrôle Administratif



Numéros
précédents

Damir Al-Watan



Tous les numéros du magazine
"Conscience de la Patrie" sont
publiés sur le site web de la
Banque Égyptienne du Savoir.



LE CONTENU



La Femme égyptienne dans la marche de la patrie :
Partenaire de l'histoire et bâtisseuse de l'avenir
 Premier Sous-Secrétaire / Dr. Mohamed Salama
 Rédacteur en chef

12

L'âge d'or de la femme...
Une décennie d'histoire dont les pages ne sont pas encore refermées !
 Dr. Maya Morsi

16

Entre déterminisme et risques émergents
La transformation numérique comme mécanisme de prévention et de lutte contre la corruption
 Pr. Salima Messrati

22

La Femme égyptienne: Conscience de la Patrie et Créatrice de l'équilibre
 Dr. Yasmine Fouad

26

Autonomisation des femmes et Promotion de la justice
La voie des sociétés vers l'intégrité et le développement durable
 Mme. Christina Albertin

30

La femme égyptienne, conscience de la Patrie et artisane de la personnalité égyptienne
 Juge/ Amal Ammar

34

La Femme égyptienne : Figures d'excellence et Parcours de réussite
 Ambassadrice/ Naela Gabr

40

Le rôle de l'État égyptien dans l'autonomisation des femmes: Regard réaliste sur le présent et l'avenir
 Pr. Chérifa Fouad Cherif

46

Héritage séculaire et ambitions d'avenir Le leadership féminin n'est pas une exception
 Dr. Marian Kaldas

52

La Femme égyptienne Source d'inspiration et Force de l'avenir
 Dr. Soulaifa Gouili

58

Une décennie d'autonomisation et l'aube d'une nouvelle ère pour la femme égyptienne, tant au plan national qu'international
 Dr. Yasmine Moussa

64

L'autonomisation de la femme palestinienne de la survie à la construction de la résilience
 Mme. Rana Salah El-Din

68

Les pionnières égyptiennes: Un parcours d'engagement qui a façonné l'histoire et inspiré des générations
 Repères biographiques

74

La Femme égyptienne dans la marche de la patrie : Partenaire de l'histoire et bâtisseuse de l'avenir



ضمير
الوطن

Premier Sous-Secrétaire / Dr. Mohamed Salama
■ Rédacteur en chef

Allah, Le Très-Haut, créa Adam, paix sur lui, afin que l'être humain soit le vicairé d'Allah sur terre : une charge divine autant qu'un honneur suprême. Il lui incombait d'établir la voie d'Allah par son adoration et d'assumer la responsabilité d'«édifier la terre» en maîtrisant ses ressources et en édifiant des civilisations. Et pour que se perpétue le sens du verset relatif à la «succession» de l'homme sur terre, il fallait qu'Adam ait un partenaire afin que l'humanité puisse s'accomplir et se prolonger. Allah créa alors Ève à partir d'une côte d'Adam ; et cette côte ne fut nullement une diminution d'Adam, mais bien plutôt le moyen d'apaiser sa solitude, la source de sa quiétude et de son réconfort, ainsi qu'une partenaire active face aux défis de la vie dans la construction de l'avenir. C'est ainsi que naquit la première philosophie du statut de la femme : une complémentarité dans la mission, un équilibre dans les fonctions et une responsabilité commune dans l'édification de la civilisation.



Oum Kalthoum



Inji Aflatoun



Hekmat Abu-Zayd



Ceza Nabarawi



Nabawiya Moussa



Dawlat Abyad



Amina El-Saïd



Samira Moussa



Soheir Al-Qalamawi



Aisha Ratib



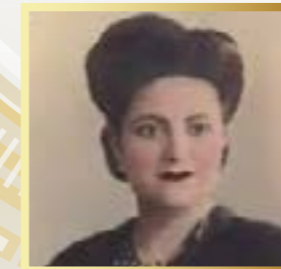
Latifa El-Nadi



Huda Shaarawi



Malak Hifni Nasif



Mofida Abdel-Rahman



Aïcha Abdel Rahman



Nemat Fouad



Fawzia Abdel-Sattar



Safiya Zaghloul



Rose El-Youssef





Cette vision profonde ne se dissocie pas de l'histoire ancienne et contemporaine de l'Égypte. À travers les âges, la femme n'y a jamais été un être marginal ou subalterne ; elle fut au contraire, dès l'aube de l'histoire, une partenaire active. L'Égypte, sans conteste, a donné naissance à l'une des plus anciennes civilisations de l'humanité. Dans cette perspective, la mythologie égyptienne ancienne accorde à la femme une place unique. Si Isis demeure le symbole exemplaire de la fidélité, de la sagesse et de la persévérance dans son

récit immortel et dans les épreuves qu'elle endura par amour ardent pour Osiris, l'histoire bien réelle de la reine Ahhotep, mère du roi Ahmôsis, révèle la place concrète de la femme dans l'Égypte ancienne et le respect que lui témoignaient ses contemporains. Les Égyptiens lui vouaient une profonde reconnaissance pour les sacrifices qu'elle consentit au service de la patrie et pour son rôle dans le soutien aux efforts militaires visant à chasser les Hyksôs. Il suffit, pour mesurer son mérite, de rappeler qu'elle éleva un grand chef qu'elle forma à l'amour et à la dignité de la patrie, et qui devint le libérateur de son sol et le défenseur de ses frontières. Cet hommage perdure jusqu'à nos jours : son nom résonne encore dans les chants populaires célébrant l'arrivée du mois béni de Ramadan, dans des expressions de bienvenue assimilant son apparition à celle de la lune^(*). Au fil du temps, cette tradition s'est transformée, chez les égyptiens, pour accompagner l'accueil du croissant lunaire annonçant le mois sacré.

La femme occupait également une place spirituelle riche de significations symboliques : Maât représentait la vérité et la justice ; Isis, le sacrifice et la fidélité ; Nout, la protectrice du ciel ; et Hathor, le symbole de la beauté et de l'émotion. Autant de figures qui témoignent du respect et de la vénération accordés aux femmes en Égypte depuis des millénaires.

La femme égyptienne bénéficia en outre d'un statut social et

juridique distingué dans de nombreux domaines : elle disposait du droit d'acheter et de vendre, de posséder des biens, d'hériter et de léguer par testament. Elle participait également aux rites religieux et à l'administration, et accéda même au trône. La reine Merit-Neith est ainsi considérée comme l'une des plus anciennes souveraines de l'histoire, remontant à la première dynastie de l'Égypte antique.

Parmi les témoignages les plus éclatants de cette position figure le règne de la reine Hatchepsout, qui gouverna l'Égypte comme sixième souverain de la XVIIIe dynastie durant près de deux décennies. Elle démontra ainsi que l'exercice du pouvoir n'est nullement l'apanage d'un sexe particulier. Avec sagesse et compétence, elle administra le pays, consolida la stabilité intérieure, développa l'urbanisme et élargit les réseaux commerciaux, laissant derrière elle des monuments qui témoignent de cette époque de prospérité.

Au fil des siècles, l'État égyptien a traversé des périodes marquées par des contextes politiques, sociaux et économiques variés, générant de nouveaux défis et de nouvelles configurations. Pourtant, la présence de la femme est demeurée constante. Au début du XXe siècle, le pays connut un vaste mouvement social et culturel qui contribua à l'émergence du rôle féminin dans plusieurs domaines, notamment l'éducation, la culture et la vie publique. Ces évolutions ne constituaient pas une naissance nouvelle du rôle des femmes, mais plutôt un chapitre supplémentaire de son histoire continue.

L'État égyptien moderne comprit que la participation des femmes - ou leur autonomisation au sens contemporain - ne relevait ni d'un luxe ni d'une simple apparence destinée à afficher une conformité aux valeurs de la modernité. Elle procède d'une conviction profonde : l'éducation de la femme et ses contributions sont essentielles à l'élévation de la famille égyptienne et de la société tout entière. Lorsque la femme participe, les horizons de la réflexion s'élargissent ; lorsqu'elle travaille, l'économie se renforce ; et lorsqu'elle s'exprime, la prise de décision s'achève. C'est dans cet esprit que les femmes ont investi de nombreux domaines, tels que l'enseignement et la recherche scientifique. Elles ont également dirigé des associations civiles influentes, travaillé dans les institutions de presse et même fondé certaines d'entre elles. Plusieurs figures féminines de la génération pionnière ont occupé des postes clés au sein de grandes institutions médiatiques. Par ailleurs, nombre d'écrivaines et de journalistes ont contribué au renouvellement du discours culturel en défendant les causes

des femmes, de la famille et de la société. Leurs contributions ont enrichi le dialogue national, élargi les horizons du débat et consolidé une culture de pluralisme et de respect de la diversité des opinions.

La femme a excellé également dans les domaines de la médecine et des sciences sous leurs diverses branches, allant des soins de santé aux sciences nucléaires, jusqu'à l'informatique et aux technologies de l'information. Ces contributions ont constitué une démonstration éloquente de l'alliance entre le savoir et la vocation sociale. La femme se distingue souvent par sa capacité à allier soin, émotion et accomplissement professionnel. L'un des exemples les plus marquants est sa participation active à de nombreuses campagnes de soins de santé et de sensibilisation sociale, dont l'impact s'est traduit par des résultats tangibles, empreints d'une profonde dimension humaine.

La contribution de la femme égyptienne ne se limite nullement à des domaines particuliers. Aux côtés de son rôle dans l'agriculture et l'industrie, ses apports s'étendent également aux sphères de l'économie, de l'administration et de l'entrepreneuriat. L'expérience a en effet démontré que la participation des femmes au marché du travail renforce la stabilité sociale et exerce un effet positif sur les taux de croissance. Mieux encore, leur implication dans la création et la gestion de petites et micro-entreprises, notamment dans le secteur productif, ne se borne pas à accroître le revenu familial ; elle contribue également à l'augmentation du produit national et à l'impulsion de la dynamique de développement de l'État. Ainsi, l'autonomisation des femmes apparaît comme un choix stratégique pour investir la moitié du potentiel humain de la société.

Aux niveaux arabe et africain, l'on observe également des figures féminines éminentes qui ont joué un rôle déterminant dans l'histoire des luttes de libération nationale, en occupant une place distinguée dans les combats contre le colonialisme et ses séquelles. Elles ont aussi laissé une empreinte manifeste dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'action publique, investissant de nombreux secteurs et accomplissant leurs missions avec sincérité et dévouement. Cette extension régionale du rôle des femmes, marquée par l'unité des orientations et des aspirations, montre que la cause des femmes ne constitue pas seulement une question locale ; elle s'inscrit dans un projet plus vaste visant à promouvoir une renaissance fondée sur les valeurs de justice, de dignité et d'égalité.

Toutefois, célébrer la femme ne saurait se limiter à mettre en lumière les aspects les plus brillants de ses contributions. Une telle célébration doit également nous conduire à prendre pleinement conscience des défis culturels, sociaux et économiques qui entravent la valorisation optimale des potentialités des femmes de la patrie et de la région. La réalisation de la justice à laquelle elles aspirent exige la poursuite des efforts pour éliminer tous les obstacles qui freinent l'exploitation maximale de leurs capacités. Cela suppose notamment l'adoption de politiques éducatives et professionnelles équitables, l'élaboration et la révision de législations justes, ainsi que la mise en œuvre de programmes d'autonomisation efficaces, soutenus par une vision médiatique qui consacre les valeurs de respect et d'égalité.

La publication de ce numéro en hommage à la femme s'inscrit dans une

démarche globale portée par l'État égyptien, en tant que devoir sociétal à son égard. Il ne s'agit nullement d'une célébration passagère à portée symbolique limitée, mais bien d'un message de reconnaissance et de gratitude affirmant sa place et sa valeur dans la société. Elle traduit également la volonté de maintenir ses préoccupations au rang des priorités nationales. Nous avons voulu que ce numéro soit une tribune mettant en lumière son histoire, son présent et ses réalisations à travers les âges, tout en ouvrant une vaste perspective de réflexion et de dialogue sur son avenir, dans le renouvellement de l'engagement en faveur des principes de justice et de reconnaissance.

Cet hommage rendu à la femme constitue également un hommage à la famille égyptienne dans son ensemble. La femme y est en effet considérée comme la première école des valeurs égyptiennes authentiques, la source des sentiments de loyauté, d'appartenance à l'État et d'amour de la patrie. C'est elle qui inculque les principes moraux et qui façonne chez les nouvelles générations l'esprit de persévérance et de réussite. Elle est également une partenaire essentielle dans l'affrontement des défis familiaux. Si l'État est géré par des politiques et des programmes, les valeurs et les principes moraux en sont les remparts qui protègent et pérennisent ces réalisations et ces efforts.

En se tournant vers l'avenir, nous envisageons le lendemain avec optimisme et confiance, afin de préparer pour les générations futures de jeunes filles les conditions d'une ambition et d'une volonté renouvelées, dans le cadre d'une répartition équitable des opportunités et d'un élargissement du cercle de participation. Un tel horizon suppose un climat ouvert nourri par la diversité des talents, de la créativité et de l'innovation. Dans un monde technologique en mutation accélérée, où la compétition s'intensifie et où les conflits émergents pèsent sur les capacités d'exportation, perturbent les routes maritimes internationales et entravent la régularité des chaînes d'approvisionnement, chaque esprit créatif - masculin ou féminin - et chaque force de travail deviennent une nécessité impérieuse. Dans ce contexte,

les contributions des femmes apparaissent plus que jamais essentielles pour façonner un avenir plus équilibré et ouvrir de nouvelles perspectives au développement durable.

En conclusion, la civilisation égyptienne, qui a éclairé le monde en tant que l'une des plus anciennes et des plus grandes civilisations de l'histoire, ainsi que les renaissances successives du peuple égyptien à travers les siècles, doivent leur accomplissement à la solidarité des efforts de ses fils et de ses filles. Animés par la foi dans la valeur du savoir et du travail, hommes et femmes ont incarné une véritable complémentarité dans tous les domaines, afin que l'avenir de la patrie s'illumine de leur marche commune. C'est ainsi que se poursuit l'édification du pays, guidée par la détermination et le dévouement, dans la conviction profonde que l'être humain égyptien - homme ou femme - demeure la richesse la plus précieuse de l'État égyptien.

La statue « Nahdat Misr » (La Renaissance de l'Égypte) représente la patrie sous les traits d'une femme, s'appuyant sur une histoire glorieuse et millénaire. Oeuvre du sculpteur Mahmoud Moukhtar en 1921.

(*) Les chercheurs indiquent que le nom de la reine Ahhotep signifie « lune du temps » ou « lune de l'époque ». Les anciens Égyptiens chantaient « Wahwi ya wahwi, Iyahha » pour accueillir la reine ; cette expression s'est ensuite transformée chez les Égyptiens pour saluer l'apparition du croissant annonçant le mois de Ramadan.



Les femmes égyptiennes exercent leurs droits constitutionnels en votant aux élections parlementaires


L'âge d'or de la femme... Une décennie d'histoire dont les pages ne sont pas encore refermées !



ضمير
الوطن

Dr. Maya Morsi

■ **Ministre de la Solidarité sociale**

 C'est pour moi une joie et un honneur d'être l'invitée du magazine Damir Al-Watan («La Conscience de la Patrie»), qui célèbre, dans ce numéro spécial, la Journée internationale des droits des femmes. De là affluent sous ma plume de nombreuses significations et des mots empreints de gratitude à l'égard de chaque femme. Ma plume se fait légère et vive, courant avec fierté le long des lignes, se frayant un chemin entre souvenirs, décisions et réussites, pour vous narrer, depuis l'autre rive, l'histoire de l'une des plus grandes épopées : celle d'une décennie que l'on a toujours intitulée «La décennie d'or de la femme égyptienne».

Mais qu'en était-il de la femme il y a une décennie ? Dans l'histoire de l'Égypte et ses récits, la femme égyptienne a laissé une empreinte indélébile. L'histoire atteste que la civilisation égyptienne a précédé celles de l'Orient ancien en confiant aux femmes les plus hautes fonctions : elle fut grande prêtresse des principales divinités, reine partageant avec son époux la gestion des affaires du pays, régente assurant la tutelle du trône, voire souveraine régnant seule. Son rôle, gravé sur les murs des temples, apparaît aussi dans sa qualité de mère et d'épouse, influençant le cours des événements.

Contrairement à certaines idées reçues, Allah – Exalté soit-Il – a accordé à la femme un rôle et une importance dans toutes les domaines de la vie. Les Livres révélés ont consacré l'estime, la force et l'autonomisation de la femme ; Allah s'est adressé à elle dans le Noble Coran et a mis en lumière son rôle aux côtés des messagers et des prophètes : Il invita notre maître Adam à entrer au Paradis avec son épouse ; Il inspira à la mère de Moïse d'allaiter son fils et de le confier au fleuve ; Il envoya à Marie, fille d'Imran, un don céleste et un miracle sur la terre. Quant à l'histoire de Dame Hajar entre Safa et Marwa, elle incarne l'un des plus grands honneurs divins accordés à la femme : Allah ne fit pas de sa marche un simple épisode passager, mais l'érigea en rite éternel, sans lequel le hajj (le pèlerinage) ou la 'umra du musulman ne sauraient être accomplis. Les fidèles suivent ainsi les pas d'une femme seule et endurente, et c'est sous

les pieds de son fils que l'eau de Zamzam jaillit, afin que son récit demeure, jusqu'au Jour dernier, une source où les croyants s'abreuvent matériellement et spirituellement.

À l'époque moderne, la femme a écrit elle-même les pages de sa force et de sa capacité. Les Égyptiennes sont sorties, main dans la main avec les hommes, lors de la révolution de 1919. Elles ont joué, pendant plusieurs décennies, un rôle majeur dans le développement et l'essor de la culture, des arts, de la science et de la littérature. Puis vint l'année 2012, lorsqu'une faction égarée instrumentalisa la religion pour tenter d'effacer les femmes d'Égypte et d'altérer l'identité nationale. Mais en 2013, elles se levèrent pour défendre leur patrie dans toutes ses régions, mettant fin à cette emprise dévoyée grâce à la détermination des hommes et des femmes d'Égypte et au courage de ses forces armées. C'est ainsi que l'Égypte inaugura le début d'une décennie d'or pour la femme égyptienne.

Aujourd'hui, nous constatons que l'Égypte de la Nouvelle République, sous la conduite de Son Excellence le Président Abdel Fattah al-Sissi, a rendu à la femme égyptienne son éclat et sa dignité. Une volonté politique affirmée a posé des fondements solides et, comme je le dis toujours, a apposé «le sceau de l'égalité». Elle a activé les droits constitutionnels des femmes, garanti des législations équitables à son égard, et la Constitution égyptienne de 2014 est passée du stade de la simple «interdiction de la discrimination» à celui de «l'engagement en faveur de l'autonomisation», faisant des droits des femmes une composante intrinsèque de l'édifice juridique de l'État.

La femme a ainsi accédé à toutes les fonctions sans discrimination. Ses capacités de leadership ont été consolidées, sa participation au marché du travail renforcée, et les partenariats avec le secteur privé élargis. Des mécanismes novateurs ont été institués pour la protéger contre toutes les formes de

violence et pour assurer son intégration dans l'ensemble des politiques et des programmes publics. Autant d'initiatives qui confirment, sans l'ombre d'un doute, que l'autonomisation des femmes constitue un pilier indissociable de la doctrine de l'État égyptien dans la Nouvelle République.

Les dirigeantes d'aujourd'hui sont devenues la pierre angulaire de la configuration du paysage du développement. Leur rôle ne se limite plus à une représentation symbolique ; il s'est transformé en un exercice effectif de la conduite des dossiers stratégiques et vitaux. Portée par une volonté politique résolue, la femme égyptienne a investi des

L'Égypte de la Nouvelle République, sous la conduite de Son Excellence le Président Abdel Fattah al-Sissi, a rendu à la femme égyptienne son éclat et sa dignité. Une volonté politique affirmée a posé des fondements solides et a apposé «le sceau de l'égalité». Elle a activé les droits constitutionnels des femmes, garanti des législations équitables à son égard

domaines auxquels elle n'avait jamais accédé auparavant, des bancs de la magistrature aux portefeuilles ministériels spécialisés, démontrant une compétence exceptionnelle dans la gestion des crises et l'élaboration des plans nationaux.

Ce qui distingue cet «âge d'or» est le passage d'une culture de la «revendication des droits» à une réalité d'«exercice effectif des prérogatives». Les femmes dirigeantes jouent désormais un rôle déterminant dans l'élaboration de lois garantissant la pérennité de cette autonomisation. Elles constituent des modèles inspirants qui reçoivent la conscience des nouvelles générations quant à la capacité des femmes à diriger avec intelligence, fermeté et vision



Les députées égyptiennes président la séance inaugurale de l'ouverture du Parlement égyptien – janvier 2026

stratégique.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement de femmes qui travaillent et remportent des succès remarquables ; il s'agit de femmes qui dirigent des systèmes entiers : dans la santé, l'éducation, l'énergie, les télécommunications et la finance. En Égypte comme dans le monde arabe, la femme a prouvé qu'elle n'est pas seulement utilisatrice de la technologie, mais aussi développeuse, innovatrice et porteuse de solutions contribuant à bâtir une économie numérique plus inclusive.

Si nous pouvons légitimement nous enorgueillir des avancées de l'autonomisation féminine, cette décennie a également doté la femme égyptienne du plus vaste filet de protection sociale de toute l'histoire moderne du pays. Un véritable bouclier social, étendu à la base la plus large des Égyptiennes, dans les villages et les zones rurales. Au sein du ministère de la Solidarité sociale, nous considérons la protection sociale comme un droit humain fondamental : lorsque nous accordons un soutien financier, lorsque nous formons et entraînons une femme dans un village modeste, lorsque nous développons ses compétences et renforçons ses savoirs technologiques, nous ne lui offrons pas seulement un outil - nous lui offrons une dignité, une opportunité et une indépendance.

Le programme Takaful et Karama porte ses fruits aux portes de plus de 4,7 millions de foyers bénéficiaires ; les femmes représentent plus de 75 % des bénéficiaires de ce programme. Parmi elles figurent des centaines de milliers de femmes passées du statut de bénéficiaires à celui d'entrepreneures à la tête de microprojets, y compris dans le domaine numérique. Le programme Takaful et Karama constitue une transformation qualitative dans la conception même de la protection sociale : il ne s'agit



À l'époque moderne, la femme a écrit elle-même les pages de sa force et de sa capacité. Les Égyptiennes sont sorties, main dans la main avec les hommes, lors de la révolution de 1919. Elles ont joué, pendant plusieurs décennies, un rôle majeur dans le développement et l'essor de la culture, des arts, de la science et de la littérature.

plus d'un simple soutien monétaire ponctuel, mais d'un instrument stratégique d'«autonomisation économique et sociale de la femme égyptienne». En orientant le soutien vers la mère en tant que «pilier de la famille», le programme lui a conféré une autonomie financière et une capacité décisionnelle au sein du foyer, renforçant ainsi son rôle de leadership dans la gestion des ressources.

Le programme a également conditionné le bénéfice à la poursuite de la scolarité des enfants et le suivi médical régulier, faisant de la femme la gardienne de l'avenir d'une génération entière. Elle n'est plus une simple bénéficiaire d'aide, mais une partenaire active du développement durable. Cette dynamique a contribué à réduire le phénomène de féminisation de la pauvreté et à accroître la sensibilisation des femmes à leurs droits sanitaires et juridiques particulièrement dans les régions les plus vulnérables.

Plus d'un million de femmes ont, en outre, bénéficié de financements destinés à la création de projets, pour un montant global atteignant 4 milliards de livres égyptiennes. À cela s'ajoutent plus de 730 millions de livres allouées aux projets «Mastoura», qui ont permis à plus de 30 000 femmes de lancer leurs propres activités.



La femme a ainsi accédé à toutes les fonctions sans discrimination. Ses capacités de leadership ont été consolidées, sa participation au marché du travail renforcée, et les partenariats avec le secteur privé élargis. Des mécanismes novateurs ont été institués pour la protéger contre toutes les formes de violence

conjugue le microfinancement, l'assurance et la formation technique, ouvrant à la femme l'accès à une place active dans l'économie numérique, non plus seulement comme consommatrice, mais comme productrice. Nous ne lui offrons pas une simple «aide», mais les clés de l'avenir.

En Égypte, la femme n'est pas un dossier administratif ; elle est un moteur du développement.



Plus de 4,7 millions de familles ont bénéficié du programme «Takaful et Karama»



Promotion de la culture de l'épargne en faveur de l'autonomie économique des femmes dans le cadre de l'initiative «Haya Karima» (Vie digne)

Depuis l'Égypte, du cœur même de l'Histoire, de cette terre qui a révélé au monde la civilisation, la science et l'art, nous affirmons que l'autonomisation des femmes n'est pas un objectif isolé, mais un processus de construction nationale. Chaque femme qui apprend, qui travaille et qui innove ouvre une nouvelle brèche dans le mur de l'avenir. Chaque jeune fille à qui nous donnons aujourd'hui une opportunité deviendra demain une dirigeante inspirante.

En tant qu'Égyptiens, nous nous tenons côte à côte, non pour suivre l'avenir, mais pour le conduire.

Nous le conduisons parce que nous croyons en l'être humain, et en la femme comme cœur, esprit et conscience vive de cette patrie. Nous le conduisons parce que nous avons compris que le véritable investissement ne réside pas dans la pierre, mais dans l'humain ; que chaque pas accompli par une femme égyptienne est un pas en avant pour l'État tout entier. Nous le conduisons parce que nous avons choisi de faire de la justice sociale une réalité vécue, et non un simple slogan, une politique publique constante et non une exception passagère.



Le programme Takaful et Karama porte ses fruits aux portes de plus de 4,7 millions de foyers bénéficiaires ; les femmes représentent plus de 75 % des bénéficiaires de ce programme. Parmi elles figurent des centaines de milliers de femmes passées du statut de bénéficiaires à celui d'entrepreneures à la tête de microprojets, y compris dans le domaine numérique

chapitre de l'histoire de l'Égypte moderne.

Dès lors, nous renouvelons notre engagement :
 À demeurer résolument attachés à la justice ;
 À croire fermement en l'égalité ;
 À soutenir une autonomisation authentique ;
 À veiller à ce que les opportunités parviennent à chaque femme - en ville comme au village, dans la vallée comme en Haute-Égypte, dans le présent comme dans l'avenir.

Telle est l'Égypte...
 Telles sont ses femmes...
 Et tel est son âge d'or...
 Dont les pages ne sont pas encore refermées.



Samira Moussa

Première scientifique nucléaire égyptienne
et Première assistante à la Faculté des sciences de l'Université
Fouad Ier (Université du Caire aujourd'hui)

3 Mars 1917 – 15 Août 1952

Connue sous le nom de «Miss Curie de l'Orient» en raison de son excellence en physique nucléaire et de son avance scientifique, elle fut nommée assistante à la Faculté des sciences de l'Université Fouad Ier (aujourd'hui Université du Caire). Elle mena des recherches avancées à l'Université de Californie, visant à mettre l'énergie atomique au service d'usages pacifiques dans les domaines de la médecine, de l'agriculture et de l'industrie. Son nom reste lié à la défense du droit des peuples à bénéficier de la science nucléaire sans monopole, ainsi qu'à son engagement national, qui a fait de son décès prématuré un sujet d'interrogations et d'une large reconnaissance de sa valeur scientifique.

«Je souhaite que le traitement
du cancer devienne aussi
simple que l'aspirine»

Samira M oussa



Latifa El-Nadi

Première femme égyptienne, arabe et africaine à
obtenir une licence de pilotage
le 27 septembre 1933

29 Octobre 1907 – 29 Août 2002

Elle devint un symbole précoce de l'accès des femmes aux domaines techniques et professionnels non traditionnels. Elle rejoignit l'Aéroclub d'Égypte et obtint sa licence de pilotage en 1933, devenant ainsi la première Égyptienne à piloter un avion seule, à une époque où la présence de la femme dans l'espace public était encore très limitée. Son exploit fut largement salué par la presse égyptienne et internationale de l'époque, contribuant à changer l'image stéréotypée des capacités et des potentialités de la femme.

La liberté est la véritable
raison qui m'a poussée à voler

Latifa El-N adi



Entre déterminisme et risques émergents

La transformation numérique comme mécanisme de prévention et de lutte contre la corruption



ضمير الوطن



À l'occasion de la Journée internationale des femmes, il m'est particulièrement agréable d'adresser à toutes les femmes d'Algérie et du monde arabe mes plus sincères félicitations et mes vœux les plus chaleureux, en vous souhaitant santé, bien-être, ainsi que davantage de réussite, d'excellence et d'épanouissement dans vos parcours professionnels et personnels.

La femme algérienne a toujours été, et demeure, un modèle de dévouement et de persévérance. Présente avec force dans tous les domaines de la vie, elle contribue, par sa compétence et sa détermination, au service de la société et à la construction de la nation. En cette heureuse occasion, je tiens à renouveler ma profonde estime pour les efforts et les sacrifices consentis par les femmes algériennes et arabes, avec intégrité et sincérité, tout en vous souhaitant encore plus de succès et de rayonnement dans vos trajectoires créatifs et professionnels.

Suite à une aimable invitation du magazine Damir Al-Watan «Conscience de la patrie», je partage avec vous, chères lectrices et chers lecteurs, cet article sur le rôle de la transformation numérique dans la lutte contre la corruption.

Pr. Salima Messrati

■ Présidente de l'Autorité supérieure de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption – Algérie

La transformation numérique de l'administration publique est devenue l'une des options stratégiques majeures adoptées par les États modernes dans leur quête d'amélioration de la performance administrative, de simplification des procédures, d'optimisation de l'utilisation des ressources financières et humaines, ainsi que de renforcement de la transparence et de la qualité du service public. Ce processus ne relève plus d'une simple modernisation technique, mais constitue une réforme globale étroitement liée aux principes de la bonne gouvernance, de la démocratie administrative et de la lutte contre la corruption.

L'administration numérique représente, à cet égard, un levier efficace pour réduire les manifestations de la corruption

administrative et financière, notamment en limitant les interactions directes entre l'agent public et le citoyen, en unifiant les procédures, en restreignant les marges de pouvoir discrétionnaire non encadré, et en instaurant une trace numérique permanente, susceptible d'être suivie et contrôlée. Ce rôle croissant de la transformation numérique a conduit de nombreux États et organisations internationales à intégrer au cœur de leurs politiques publiques et de leurs stratégies visant à promouvoir l'intégrité et la transparence dans la gestion des affaires publiques.

Dans ce cadre, la Convention des Nations Unies contre la corruption a consacré cette orientation, en appelant explicitement à mobiliser les technologies de l'information et de

la communication comme moyens de renforcer la transparence et la redevabilité, ainsi que de prévenir la corruption dans les secteurs public et privé. Cette Convention constitue une référence internationale majeure ayant incité les États parties à repenser leurs modèles administratifs traditionnels et à opérer une transition progressive vers l'administration numérique.

Conformément à ces engagements internationaux, l'Algérie a lancé, en juillet 2023, la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption pour la période 2027-2033, fondée sur une vision claire : «Pour une Algérie résolument engagée contre la corruption, fondée sur les principes de transparence, d'intégrité et de redevabilité». Cette stratégie s'inscrit dans une dynamique réformatrice globale visant à moderniser l'administration publique, améliorer la qualité du service public et consolider les fondements de la bonne gouvernance.

La Stratégie algérienne de prévention de la corruption se distingue par son caractère global et intégré : elle comprend cinq finalités majeures, dix-sept objectifs stratégiques et soixante mesures exécutives, au sein desquelles la transformation numérique occupe une place centrale. À ce titre, une part significative des mesures est consacrée à la numérisation des services et des procédures administratives, dans le but d'alléger les charges administratives, de simplifier les circuits procéduraux, de réduire les délais de traitement des dossiers, de renforcer la transparence et de limiter les opportunités de corruption, en cohérence avec la politique gouvernementale visant la transition vers l'administration électronique.

Toutefois, les expériences comparées ont démontré que l'adoption de l'administration numérique, en dépit des opportunités qu'elle offre, n'est pas exempte de risques réels, notamment en l'absence de contrôles techniques, juridiques et humains suffisants pour en assurer la sécurisation. Certaines pratiques ont ainsi engendré des dérives qui relèvent clairement de la corruption administrative et financière, créant une paradoxale situation dans laquelle l'outil conçu pour lutter contre la corruption peut, en cas de mauvaise utilisation, devenir un vecteur de pratiques corruptives plus sophistiquées et plus difficiles à détecter.

La manipulation des données numériques, à la hausse comme à la baisse, est devenue l'une des formes les plus marquantes de la corruption numérique. Les systèmes d'information, les plateformes numériques et les algorithmes peuvent être exploités afin d'orienter les décisions ou les concours au profit de personnes ou d'entités déterminées, en échanges d'avantages illicites. Ces pratiques apparaissent clairement dans des secteurs sensibles, tels que les concours de recrutement dans la fonction publique, la passation des marchés publics, ainsi que l'octroi d'agrèments et d'autorisations, portant ainsi atteinte aux principes d'égalité, d'équité des chances et de concurrence loyale.

Par ailleurs, des risques majeurs liés aux données à caractère personnel ont émergé, celles-ci étant désormais exposées à des fuites ou à des exploitations illicites au profit de certains opérateurs économiques. Une telle situation ne porte pas seulement atteinte aux droits des individus, mais fragilise également la confiance dans l'administration numérique dans son ensemble. Dans ce contexte, de nouveaux concepts sont apparus dans la littérature relative à la lutte contre la corruption, parmi lesquels la «corruption numérique», qui se manifeste

notamment par la facilitation de procédures ou l'émission de décisions en échange de transferts financiers électroniques, ou encore par le recours à des portefeuilles numériques et à des moyens de paiement innovants.

Le crime de blanchiment d'argent n'a pas échappé non plus aux effets de la transformation numérique. Il a connu une évolution qualitative à travers ce que l'on désigne désormais comme le blanchiment d'argent numérique, consistant à intégrer les produits de la corruption dans le système financier numérique, puis à les convertir en crypto-monnaies ou en autres instruments financiers numériques, rendant ainsi les opérations de traçage et les poursuites judiciaires beaucoup plus difficiles.

La stratégie algérienne de prévention de la corruption se distingue par son caractère global et intégré : elle comprend cinq finalités majeures, dix-sept objectifs stratégiques et soixante mesures exécutives, au sein desquelles la transformation numérique occupe une place centrale.

La corruption numérique est plus dangereuse encore que la corruption traditionnelle, en raison de sa rapidité d'exécution et de son caractère transfrontalier. Elle peut être commise en un temps record et à travers plusieurs territoires et pays, ce qui étend ses effets de l'économie nationale à l'économie mondiale. Elle se caractérise également par un haut degré de dissimulation et d'opacité, rendant sa détection difficile en l'absence d'outils spécialisés et de compétences pointues dans les domaines de

l'informatique, de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité. À cela s'ajoute sa complexité juridique, en tant qu'infraction de nature transfrontalière.

De nombreuses études et rencontres internationales ont souligné que la réussite de la transformation numérique dans la lutte contre la corruption demeure étroitement liée au renforcement de la sécurité numérique et à la consolidation de la confiance dans les plateformes numériques. Dans cette perspective, des appels ont été lancés en faveur d'investissements accrus dans les infrastructures numériques, de l'adoption de technologies telles que l'informatique en nuage et l'Internet des objets, ainsi que de la mise en place de systèmes robustes de cybersécurité. Par ailleurs, il est recommandé de soumettre les transactions numériques à des dispositifs d'audit électronique et de recourir aux technologies de blockchain dans la gestion des achats et des marchés publics, en raison des garanties de transparence et d'impossibilité de manipulation qu'elles offrent.

Garantir une administration numérique qui ne reproduise pas la corruption nécessite trois piliers fondamentaux et complémentaires : une infrastructure technique solide assurant la stabilité et la qualité des services numériques ; un capital humain qualifié, capable de gérer rationnellement les systèmes numériques ; et un cadre juridique moderne, capable d'accompagner la transition de l'administration papier vers l'administration numérique et d'encadrer l'usage légitime des technologies modernes.

En définitive, si la transformation numérique constitue un choix stratégique incontournable dans la prévention et la lutte contre la corruption, elle ne saurait atteindre ses objectifs que si elle est intégrée dans une vision globale et proactive, faisant de la numérisation un véritable levier de transparence, d'intégrité et de bonne gouvernance, et non un simple outil technique susceptible d'être détourné au service de formes de corruption plus sophistiquées et plus dissimulées.

En conclusion, à toutes les femmes arabes, j'adresse mes salutations les plus sincères, en tous les points du globe, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, en reconnaissance de leur rôle de partenaire essentiel dans la construction d'un avenir plus radieux et plus prospère.



Aïcha Rateb

Première ambassadrice égyptienne
et Première ministre des Assurances et des Affaires sociales

22 Février 1928 – 4 Mai 2013

Pionnière du droit et de la diplomatie en Égypte, elle fut la première femme nommée ambassadrice de l'Égypte à l'étranger. Professeure de droit public, elle contribua au développement de la pensée juridique à travers ses recherches sur la Constitution, les droits et les libertés publiques, avant de rejoindre le corps diplomatique. Elle fut nommée ambassadrice d'Égypte au Danemark et en Allemagne, ouvrant ainsi la voie à la participation de la femme égyptienne au travail diplomatique et à la représentation de l'État dans les instances internationales.



La femme égyptienne était à la
hauteur du 6 Octobre



Aïcha Rateb



Hikmat Abou Zeid

Première femme ministre dans
l'histoire de l'Égypte

1922 – 30 juillet 2011

Qualifiée par Gamal Abdel Nasser de «cœur compatissant de la Révolution», elle fut nommée ministre des Affaires sociales en 1962, ouvrant ainsi la voie à la présence de la femme au premier rang de la prise de décision gouvernementale. Elle fut surnommée «la ministre des pauvres» grâce à ses vastes programmes sociaux, notamment après la défaite de 1967, où elle supervisa les dispositifs de soutien aux familles des soldats, aux déplacés et aux personnes affectées. Elle contribua à l'adoption de législations importantes visant à organiser le travail des associations civiles et à élargir le réseau de protection sociale, consolidant ainsi l'image de la femme responsable et capable de gérer les grands dossiers de l'État.



Prestation de serment constitutionnel des nouvelles juges
à la Cour suprême de justice – septembre 2022

La Femme égyptienne: Conscience de la Patrie et Créatrice de l'équilibre



ضمير
الوطن

Dr. Yasmine Fouad

■ Sous-Secrétaire générale des Nations Unies
Secrétaire exécutive de la Convention des Nations
Unies sur la lutte contre la désertification

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, nous ne célébrons pas la femme uniquement comme symbole d'autonomisation, mais aussi pour son rôle humain profond dans l'édification des sociétés et la préservation de leur équilibre. La femme égyptienne fut et demeure, un pilier essentiel dans la formation de la conscience nationale - non seulement à travers ses réalisations dans la sphère publique, mais aussi par sa capacité quotidienne à concilier les responsabilités, à créer la stabilité et à insuffler l'espoir au sein de la famille comme de la société tout entière.

En Égypte, la femme a assumé à travers l'histoire des rôles multiples et entremêlés: mère, actrice sociale et partenaire du développement. De cette pluralité sont nées des qualités profondément ancrées dans la personnalité égyptienne, telles que la patience, l'adaptabilité, le sens des responsabilités et la conviction que le travail est la voie de persévérance. Ces valeurs n'étaient pas de simples slogans, mais une pratique quotidienne incarnée par des femmes qui ont su harmoniser les exigences multiples de la vie sans jamais perdre leur essence humaine.

À l'échelle régionale et africaine, l'expérience égyptienne en matière d'autonomisation des femmes a été pionnière. Les dernières années ont vu une expansion réelle de la présence féminine dans les sphères décisionnelles, ainsi que dans les domaines académique, diplomatique, du développement, scientifique et judiciaire. Cette présence n'était pas symbolique; elle s'est appuyée sur la compétence et la capacité à gérer des dossiers complexes, renforçant ainsi l'image de la femme égyptienne comme modèle de leadership au sein de son environnement arabe et africain.

La femme égyptienne se distingue par sa capacité unique à conjuguer savoir et expérience, rationalité et sens humain. Au sein de la famille, elle exerce un rôle central dans l'éducation et la transmission des valeurs; dans le monde professionnel, elle démontre sa capacité d'accomplissement des tâches, de travail collectif et de résistance aux pressions. Cette dualité positive ne constitue pas un fardeau, mais une source de force qui lui confère une vision plus globale face aux défis sociaux, économiques et environnementaux.

Dans mon expérience personnelle, j'ai compris très tôt que l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale n'est pas une équation simple, mais qu'il demeure possible grâce à la volonté, au soutien, à la confiance et à la foi en la volonté divine. La maternité n'a jamais été un obstacle à l'engagement public; elle a plutôt été une source constante de réévaluation des priorités, rappelant que toute décision prise en position de responsabilité doit placer l'être humain et les générations futures au cœur de ses considérations. Être mère, c'est apprendre l'écoute, la patience et la planification à long terme - des qualités essentielles de toute direction éclairée.

J'ai appris de ma mère, Nahed El-Menshawy, que le véritable succès ne se mesure pas seulement aux fonctions occupées ou aux réalisations accomplies, mais à la capacité de persévérer sans renoncer aux valeurs constitutives de l'identité de chacun, et à maintenir l'équilibre entre ambition professionnelle et responsabilité familiale. Le soutien de la famille, ainsi que sa compréhension des exigences de la vie publique, ont été des éléments déterminants dans chaque étape de mon parcours - preuve que l'autonomisation de la femme ne saurait s'accomplir sans un entourage bienveillant et solidaire.

À travers mon action dans le domaine environnemental, tant au niveau national qu'international, j'ai constaté que les femmes, notamment dans les communautés confrontées aux défis climatiques et économiques,



L'expérience égyptienne en matière d'autonomisation des femmes a été pionnière. Les dernières années ont vu une expansion réelle de la présence féminine dans les sphères décisionnelles, ainsi que dans les domaines académique, diplomatique, du développement, scientifique et judiciaire. Cette présence n'était pas symbolique; elle s'est appuyée sur la compétence et la capacité à gérer des dossiers complexes



Contribution des femmes aux activités agricoles et productives – Égypte

supportent souvent le poids le plus lourd, tout en possédant une capacité exceptionnelle à inventer des solutions, à protéger les ressources et à garantir la durabilité des moyens de subsistance. L'autonomisation des femmes ne signifie donc pas seulement leur rendre justice; elle renforce la résilience de la société tout entière.

Aujourd'hui, au regard des démarches sérieuses entreprises par l'État égyptien pour soutenir la participation des femmes dans tous les domaines, ma conviction se renforce: investir dans la femme, c'est investir dans la stabilité et l'avenir

de la société. Chaque femme à qui l'on accorde confiance et opportunité ouvre la voie à d'autres et contribue à forger un modèle positif pour les générations futures.



J'ai compris très tôt que l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale n'est pas une équation simple, mais qu'il demeure possible grâce à la volonté, au soutien, à la confiance et à la foi en la volonté divine. La maternité n'a jamais été un obstacle à l'engagement public; elle a plutôt été une source constante de réévaluation des priorités, rappelant que toute décision prise en position de responsabilité doit placer l'être humain et les générations futures au cœur de ses considérations

Quant à l'avenir, l'ambition véritable consiste à consolider une culture qui reconnaît en la femme un partenaire à part entière du développement, capable d'harmoniser ses différents rôles sans contradiction ni sentiment de culpabilité. Il s'agit également d'offrir aux jeunes filles l'espace nécessaire pour rêver, expérimenter et choisir, tout en comprenant que l'équilibre n'est pas une formule unique, mais un cheminement personnel que chaque femme parcourt et dans lequel elle mérite respect et soutien.

En cette Journée internationale des femmes, je renouvelle ma conviction que la femme égyptienne

demeurera la conscience vivante de la patrie, capable d'allier le don de soi au sein de la famille à un leadership au service de la société, et de façonner un avenir plus juste, plus équilibré et plus durable pour tous.



Safiya Zaghloul

Surnommée «Mère des Égyptiens» pour son rôle dans la révolution de 1919

16 Juin 1878 – 12 Janvier 1946

Figure nationale emblématique et épouse du leader Saad Zaghloul, elle fut connue sous le nom de «Mère des Égyptiens». Depuis son domicile, elle dirigea le mouvement national après l'exil de son mari, transformant sa maison en lieu de rencontre pour les politiciens et les patriotes, ainsi qu'en centre de coordination des manifestations populaires pendant la révolution de 1919. Sa présence et son influence ont contribué à ancrer l'image de la femme comme partenaire à part entière dans la lutte nationale, prête à supporter le coût de la défense de l'indépendance et de la dignité de la patrie.

La femme égyptienne est capable d'être partenaire dans la lutte de sa nation

Safiya Zaghloul



Hoda Shaarawi

Fondatrice de l'Union féministe égyptienne et Pionnière du mouvement de libération de la femme

23 juin 1879 – 12 décembre 1947

Pionnière du mouvement féministe égyptien et figure nationale éminente dans la lutte contre l'occupation britannique, elle dirigea la première grande manifestation féminine en 1919, fonda le Comité central du Wafd pour les dames, puis créa l'Union féministe égyptienne en 1923, suivie de l'Union féministe arabe. Son nom reste associé à l'émergence d'une nouvelle phase de la présence des femmes dans l'espace public, tandis que ses écrits et ses mémoires demeurent une référence essentielle pour le mouvement féministe arabe.

L'éducation de la femme est la base de la construction de la société moderne

Hoda Shaarawi

Autonomisation des femmes et Promotion de la justice

La voie des sociétés vers l'intégrité et le développement durable



ضمير
الوطن

Mme. Christina Albertin

■ Représentante régionale de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Cette journée nous rappelle que la justice n'est pas un concept abstrait : elle doit répondre aux expériences réelles des femmes et des filles. La femme qui sollicite de l'aide, la survivante de la traite des êtres humains ou la victime de violences basées sur le genre - toutes méritent protection, soutien et un traitement équitable. L'absence de ces éléments fondamentaux peut entraîner des conséquences graves.

À travers ses mandats et sa stratégie pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime œuvre à la construction de sociétés justes, inclusives et résilientes. Cette stratégie vise à intégrer l'égalité des genres dans tous les domaines de son action, allant de la prévention de la criminalité et de la lutte contre les drogues jusqu'à la lutte contre le terrorisme, la corruption et la justice pénale. L'objectif est de garantir que toutes et tous - femmes et hommes - bénéficient d'opportunités égales, ainsi que de la dignité et de la justice sur un pied d'égalité.

Au sein du Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, nous sommes convaincus que la promotion de la justice et de l'égalité pour les femmes et les filles commence par l'intégration d'une perspective garantissant l'égalité des genres à tous les niveaux d'action. Qu'il s'agisse de l'autonomisation des agents chargés de l'application de la loi et des responsables de la justice pénale, d'améliorer les conditions des femmes en détention et de répondre à leurs besoins spécifiques, de renforcer les services destinés aux femmes et aux filles survivantes de violences et de criminalité, de mener des recherches ou encore de faire face aux menaces cybernétiques émergentes, chaque effort contribue à l'élaboration de lois, de politiques et de pratiques qui reflètent les expériences, les besoins et les droits des femmes et qui garantissent leur accès à la justice de manière sûre, équitable et efficace, sur un pied d'égalité avec les hommes.



Chaque année, le 8 mars, le monde se rassemble pour célébrer la Journée internationale des femmes, une occasion de reconnaître les réalisations des femmes et de réfléchir aux défis persistants qu'elles affrontent. L'édition 2026 de cette journée survient à un moment où les systèmes de justice subissent des pressions croissantes, et où les femmes portent le plus lourd fardeau de ces crises. Dans ce contexte, le slogan de cette année - «Droits. Justice. Action.» - apparaît plus urgent que jamais. Il reflète l'engagement historique des Nations Unies en faveur de l'égalité des genres et du renforcement de la justice, tout en soulignant le rôle central de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des genres dans l'action de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Cette vision oriente également notre soutien constant aux États membres. Nous plaidons pour l'intégration de l'égalité des genres dans les politiques nationales, les législations et les programmes, conformément aux cadres internationaux tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et l'Agenda 2030 pour le développement durable.

La lutte contre la corruption constitue un axe essentiel de cette action. La corruption affecte souvent les femmes de manière plus sévère : elle limite leur accès aux services essentiels, renforce les inégalités et accroît leur vulnérabilité à l'exploitation ou à la contrainte. Dès lors, promouvoir la gouvernance et la redevabilité dans une perspective d'égalité de genre devient d'une importance capitale. Cela implique notamment de comprendre comment la corruption contribue à perpétuer les inégalités des genres, tout en mettant en lumière le rôle vital des femmes - en particulier dans les positions de leadership - et en produisant des analyses fondées sur des preuves de leur contribution à la lutte contre la corruption à tous les niveaux de gouvernance.

Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, l'Office travaille en étroite collaboration avec les partenaires nationaux afin d'intégrer une perspective sensible au genre dans toutes les politiques de lutte contre la corruption. Il s'agit notamment de renforcer la participation des femmes au sein des organes de contrôle, de soutenir leur accès aux postes de direction dans l'administration publique, de sensibiliser à l'intégrité et d'améliorer l'accès à la justice à travers des systèmes de justice pénale sensibles aux différences de genre et dotés de mécanismes sûrs de signalement.

Parmi nos initiatives majeures figure l'Initiative mondiale pour l'éducation et l'autonomisation des jeunes dans le domaine de la lutte contre la corruption (initiative GRACE), mise en œuvre par l'Office en partenariat avec l'Autorité de Contrôle Administratif en Égypte. Plus de 300 étudiantes

et étudiants des universités égyptiennes y ont participé, les femmes représentant plus de 50 % des participants. Le programme a été déployé dans les universités du Caire, de Gizeh, d'Helwan, d'Alexandrie, de Mansoura, de Beni Soueif et d'Assiout. Il a permis aux étudiants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir des décisions éthiques, lutter contre la corruption dans les environnements professionnels et renforcer la culture de l'intégrité et de la redevabilité parmi les futurs leaders.

L'intégration des voix, du leadership et des expériences des femmes rend les systèmes de justice plus équitables, plus sûrs et plus réactifs aux besoins réels. Chaque obstacle levé, chaque survivante soutenue et chaque femme renforcée par l'éducation et la sensibilisation nous rapprochent de sociétés où la corruption, la violence ou la discrimination ne limitent plus le potentiel humain. Avec nos partenaires, nous célébrons les progrès accomplis, tout en étant conscients du chemin qui reste à parcourir. Chaque avancée confirme que l'inclusion des femmes renforce la justice, améliore la gouvernance et permet aux sociétés de prospérer, tout en garantissant que les femmes obtiennent leurs droits, accèdent à la justice et transforment les priorités liées à l'égalité des genres en actions concrètes et porteuses d'un impact réel.

“
Nous sommes convaincus que la promotion de la justice et de l'égalité pour les femmes et les filles commence par l'intégration d'une perspective garantissant l'égalité des genres à tous les niveaux d'action.”

“
Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, l'Office travaille en étroite collaboration avec les partenaires nationaux afin d'intégrer une perspective sensible au genre dans toutes les politiques de lutte contre la corruption. Il s'agit notamment de renforcer la participation des femmes au sein des organes de contrôle, de soutenir leur accès aux postes de direction dans l'administration publique, de sensibiliser à l'intégrité”





Nabawiya Moussa

Pionnière de l'éducation des filles en Égypte
et Première directrice d'école égyptienne

17 Décembre 1886 – 30 Avril 1951

Pionnière de l'éducation des filles en Égypte, elle fut l'une des premières figures féminines à établir un lien entre l'éducation et le progrès national. Elle travailla comme enseignante puis comme directrice d'écoles de filles à Alexandrie, au Fayoum et au Caire. Elle contribua à la création de nouvelles écoles et au développement de programmes scolaires adaptés aux jeunes filles, convaincue que l'éducation de la femme est la base du progrès de la société. Elle participa également au mouvement national de 1919, écrivit des articles dans les grands journaux et publia en 1920 son ouvrage *La Femme et le Travail*, dans lequel elle plaide pour l'accès des femmes éduquées au monde du travail.



**La nation qui prive ses filles
d'éducation se condamne
elle-même au retard**



N abawiya M oussa



Ceza Nabarawi

Dirigeante du mouvement féministe égyptien
Rédactrice en chef de la revue *L'Égyptienne*

24 Mai 1897 – 24 Février 1985

Figure centrale du mouvement féministe égyptien et proche collaboratrice de Hoda Shaarawi dans la lutte pour l'éducation des femmes et leur participation à la vie publique, elle prit part à la direction des manifestations féminines lors de la révolution de 1919. Elle contribua à la fondation de l'Union féministe égyptienne et joua un rôle déterminant dans la création de l'Union féministe démocratique internationale, établie en décembre 1945, quelques mois seulement après la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans le but de rassembler les organisations féminines à travers le monde pour mettre fin aux guerres et promouvoir la paix.

Elle devint ainsi un symbole de la transformation sociale et culturelle, poursuivant ensuite son engagement en faveur des droits politiques et sociaux des femmes, jusqu'à s'imposer comme l'une des figures majeures du mouvement féministe dans la première moitié du XXe siècle.



Organisation du séminaire «Ensemble par la prise de conscience, nous la protégeons» visant à renforcer la sensibilisation et l'autonomisation des femmes, en présence de l'épouse du Président de la République – 2025

La femme égyptienne, conscience de la Parie et artisane de la personnalité égyptienne



أيماء
أمارة

Juge/ Amal Ammar

■ Présidente du Conseil national de la femme

Chaque année, le 8 mars, les pays du monde célèbrent la Journée internationale des femmes. Cette journée ne se limite pas à un moment de célébration ; elle constitue également une occasion de réflexion, d'évaluation et de projection vers l'avenir.

En Égypte, il est impossible d'évoquer cette journée sans la replacer dans la profondeur historique du rôle de la femme égyptienne. À chaque étape de l'histoire nationale, elle a été présente en tant que conscience vivante de la patrie, gardienne des valeurs et partenaire essentielle dans la construction de l'État et dans la formation de la personnalité égyptienne. Cette personnalité s'est distinguée, au fil des siècles, par la modération, la résilience et la capacité de cohésion face aux crises et aux grandes transformations

La présence des femmes n'a jamais été circonstancielle ni marginale ; elle s'inscrit au contraire dans une continuité profondément enracinée, qui a contribué à façonner la conscience collective de la société égyptienne et à consolider le système de valeurs morales et sociales ayant permis à l'État de préserver son équilibre et sa continuité à travers le temps.

Au cœur même de la personnalité égyptienne se trouve le rôle joué par la femme, au sein de la famille comme dans la sphère publique. Elle est en effet la première dépositaire des valeurs, le moteur essentiel de la cohésion sociale et le pilier qui a permis à la société de préserver sa stabilité dans les périodes les plus délicates de son histoire. Par la diversité de ses fonctions, la femme égyptienne a contribué à nourrir des qualités fondamentales telles que l'appartenance à la patrie, le respect du travail, la foi dans la valeur du savoir, la patience et l'endurance, ainsi que l'esprit de solidarité face aux défis. Ces traits ont conféré aux Égyptiens une identité particulière dans leur environnement régional et international.

La mère égyptienne a toujours été - et demeure - la première école qui forme la conscience et inculque le sentiment d'appartenance. Elle est aussi l'enseignante qui transmet le savoir indissociablement lié aux valeurs, la médecin porteuse d'une noble mission humanitaire, la femme active qui participe à la production, et la dirigeante qui a prouvé sa compétence et sa légitimité dans les sphères de décision. Par l'ensemble de ces rôles, la femme constitue un acteur déterminant dans la formation de la personnalité nationale et dans la préservation de son équilibre.



Le Conseil national des femmes organise une formation pour les facilitatrices du quartier Al-Asmarat (cadres féminines formées par le Conseil national des femmes) sur le guide de formation du programme «Nour»

Le leadership de la femme égyptienne dans le processus d'autonomisation n'est pas le fruit d'un moment isolé ; il est l'aboutissement d'une longue accumulation historique de luttes et de participation. Au cours des dernières années, ce mouvement a été renforcé par une volonté politique éclairée, consciente que le développement global ne saurait s'accomplir sans une participation réelle et effective des femmes. Au cours de la dernière décennie, l'État égyptien a ainsi connu un essor sans précédent dans le domaine

de l'autonomisation des femmes sur les plans politique, économique, social et culturel, faisant de l'expérience égyptienne un modèle pionnier aux niveaux arabe et africain.

Cette orientation s'est traduite par l'augmentation du taux de la représentation féminine au sein des Chambres du Parlement et du Sénat, par leur accès croissant aux fonctions de direction et d'exécution, ainsi que par leur entrée marquée dans les domaines de la justice, du corps diplomatique et des institutions de sécurité. Ces évolutions témoignent de la confiance accordée par l'État aux compétences et aux capacités des femmes. Par ailleurs, les femmes ont bénéficié d'un

«
La femme égyptienne se distingue par des qualités académiques et professionnelles remarquables qui en font un acteur essentiel dans le monde professionnel et sociétal. Elle se caractérise par son engagement dans l'apprentissage continu, sa capacité à gérer le temps et à assumer la multiplicité des rôles, ainsi que par son inclination pour le travail collectif et la construction de relations humaines au sein des institutions

élargissement notable des opportunités d'autonomisation économique grâce au soutien aux petites et moyennes entreprises, aux programmes d'inclusion financière et la promotion de l'entrepreneuriat. Ces initiatives ont renforcé leur indépendance économique, contribué à l'amélioration du niveau de vie des familles égyptiennes et soutenu l'économie nationale.

La femme égyptienne se distingue par des qualités académiques et professionnelles remarquables qui en font



un acteur essentiel dans le monde professionnel et sociétal. Elle se caractérise par son engagement dans l'apprentissage continu, sa capacité à gérer le temps et à assumer la multiplicité des rôles, ainsi que par son inclination pour le travail collectif et la construction de relations humaines au sein des institutions. Ces traits se reflètent dans la qualité de ses performances professionnelles et contribuent à instaurer des environnements de travail plus équilibrés, plus stables et plus productifs.

Au sein de la famille, la femme joue également un rôle central dans la réalisation de la stabilité sociale. Elle transmet aux nouvelles générations les valeurs du dialogue, de la tolérance et du respect de la loi, tout en renforçant leur sentiment d'appartenance nationale. Son influence dépasse ainsi le cadre individuel pour s'inscrire dans la structure même de la société, constituant un composant essentiel du maintien de la paix sociale.

L'Égypte regorge de modèles féminins honorables dans les domaines les plus divers : scientifiques et écrivaines, médecins et enseignantes, femmes d'affaires et responsables engagées dans la vie publique. À leurs côtés, la femme rurale porte une part essentielle du fardeau du développement dans les communautés locales, contribuant à la sécurité alimentaire et à la stabilité sociale. Il ne faut pas non plus négliger les modèles quotidiens, souvent discrets : la mère courageuse, l'enseignante dévouée ou la fonctionnaire consciencieuse, dont l'influence et la grandeur n'ont rien à envier à celles des figures publiques.

Au fil de mon parcours professionnel, j'ai été témoin de nombreuses histoires de réussite de femmes qui ont su transformer les défis en opportunités et s'affirmer dans

« **Le leadership de la femme égyptienne dans le processus d'autonomisation n'est pas le fruit d'un moment isolé ; il est l'aboutissement d'une longue accumulation historique de luttes et de participation. Au cours des dernières années, ce mouvement a été renforcé par une volonté politique éclairée, consciente que le développement global ne saurait s'accomplir sans une participation réelle et effective des femmes** »

des environnements qui n'étaient pas toujours favorables à l'égalité des chances. Ces expériences confirment que l'investissement dans les femmes est un investissement à rendement assuré, non seulement au niveau individuel, mais également au niveau de la société et de l'État.

Mon expérience professionnelle m'a également appris que l'autonomisation des femmes ne saurait se réaliser par de simples slogans. Elle exige des politiques claires, des législations équitables, des programmes durables et des institutions capables de transformer les visions en réalités concrètes. Depuis sa création en 2000, le Conseil national de la femme s'est imposé comme le mécanisme national chargé de placer les questions féminines au cœur de l'agenda national, de défendre leurs droits et de promouvoir leur participation dans tous les domaines de la vie.

Au cours des dernières années, l'action du Conseil a connu une évolution qualitative notable, tant par l'extension de ses interventions que par son intégration dans les plans de l'État et par le recours accru aux données et aux indicateurs, contribuant ainsi à des résultats tangibles sur le terrain, notamment en faveur des femmes les plus vulnérables, et renforçant la position de l'Égypte dans les rapports et indices internationaux consacrés à la condition féminine.

La Stratégie nationale pour l'autonomisation de la femme égyptienne à l'horizon 2030 constitue à cet égard un jalon majeur dans le parcours de l'Égypte moderne. Elle représente la première stratégie nationale globale lancée par une volonté politique directe de Son Excellence le Président Abdel Fattah Al-Sissi en 2017, afin de servir de cadre directeur et contraignant pour l'ensemble des institutions de l'État dans le domaine de l'autonomisation des femmes, considéré comme l'un des piliers de la construction de la «Nouvelle République».

Le lancement de cette stratégie est venu confirmer une conviction profondément ancrée au sein de la direction politique : l'autonomisation des femmes n'est ni une question sectorielle ni une revendication sociale limitée, mais une question de sécurité nationale et de développement durable. Investir dans les capacités des femmes, c'est investir directement dans la stabilité de l'État et dans son progrès. À cet égard, Son Excellence le Président a veillé à traduire les dispositions constitutionnelles favorables aux droits des femmes en politiques exécutives et en programmes mesurables et évaluables, conférant ainsi à la stratégie toute sa force et son efficacité.



Le Conseil national des femmes organise une formation dans le domaine de l'entrepreneuriat



Axes de la Stratégie nationale pour l'autonomisation de la femme 2023

La stratégie repose sur quatre axes principaux : l'autonomisation politique, l'autonomisation économique, l'autonomisation sociale et la protection. Elle vise ainsi à assurer une approche globale et équilibrée des questions féminines, à garantir leur participation effective aux postes de décision et à leur permettre de jouir pleinement de leurs droits sans discrimination. Ce cadre intégré a contribué à unifier les efforts de l'État, à renforcer les partenariats avec la société civile, le secteur privé et les partenaires de développement, et à réaliser des avancées tangibles dans les indicateurs d'autonomisation des femmes, lesquelles ont suscité de larges éloges tant au niveau régional qu'international.

Il est impossible d'évoquer l'autonomisation réelle et durable de la femme égyptienne sans souligner le soutien sans précédent apporté par la direction politique, au premier rang de laquelle Son Excellence le Président Abdel Fattah Al-Sissi, qui a instauré une approche claire fondée sur l'équité, l'égalité des chances et la valorisation de la femme égyptienne en tant que partenaire authentique dans l'édification de l'État.

Dans ce contexte, il convient également de souligner le rôle sociétal et humanitaire important assumé par Madame Intissar Al-Sissi, épouse du Président de la République, à travers son soutien constant aux causes des femmes et des

enfants, ainsi que son parrainage du programme «Investir dans les filles». Ce programme constitue un modèle pionnier visant à développer la conscience et les capacités des jeunes filles, à renforcer leur confiance en elles et à les autonomiser sur les plans cognitif, psychologique et social. Il reflète une vision avancée fondée sur la conviction que l'autonomisation des femmes commence dès l'enfance et que la construction de l'être humain constitue le véritable fondement de l'édification d'un État fort et stable – une vision en parfaite cohérence avec l'orientation de l'État égyptien en faveur de l'investissement dans le capital humain. Le programme a d'ailleurs été élargi pour inclure également les garçons, donnant naissance aux programmes «Noura» et «Nour», qui comptent aujourd'hui parmi les initiatives majeures destinées aux enfants âgés de 10 à 14 ans.

L'ambition future du rôle de la femme égyptienne dépasse désormais la simple participation pour s'inscrire dans une pleine et entière association à l'élaboration des politiques publiques, à la conduite des dynamiques de développement et à la construction de la Nouvelle République sur des bases de justice et de durabilité. Cela suppose de poursuivre les investissements dans l'éducation, la santé et le développement des capacités, tout en faisant face à certains défis culturels, en renouvelant le discours médiatique et culturel favorable aux droits des femmes et en consolidant l'image de la femme comme partenaire du développement, et non comme simple bénéficiaire de celui-ci.

En conclusion, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, nous réaffirmons que la femme égyptienne demeurera, comme elle l'a toujours été à travers l'histoire, la conscience de la patrie, la gardienne de son identité et l'artisane de son avenir. Son autonomisation n'est pas une option, mais une nécessité nationale et une responsabilité partagée, ainsi qu'une garantie réelle du progrès et de la stabilité de l'Égypte dans un monde où les défis s'intensifient et où le besoin de mobiliser les énergies de tous ses fils et de toutes ses filles devient plus pressant que jamais.

Toute notre estime et notre profonde reconnaissance vont à chaque femme égyptienne qui a semé l'espoir, assumé ses responsabilités et contribué, par son savoir et ses efforts, à l'édification de la patrie. Puisse chaque année voir les femmes d'Égypte progresser davantage et continuer d'offrir leur précieux apport.



Moufida Abdel Rahman

Première femme à plaider devant la Cour de cassation et les tribunaux militaires

19 Janvier 1914 – 3 Septembre 2002

Elle exerça la profession d'avocate dans de grandes affaires civiles et pénales, ouvrant ainsi aux femmes égyptiennes la porte d'accès aux prétoires et à la défense juridique, domaine jusque-là réservé aux hommes. Elle allia travail professionnel et service public, participa à l'action parlementaire et aux associations civiles, devenant ainsi un modèle de femme qui met son expertise juridique au service de la société.



L'étude du droit procure un plaisir inégalé par aucune autre étude, car l'étude du droit est l'étude de la loi, et l'étude de la loi est l'étude de l'ordre et de la justice. Or, la jeune fille, par nature, est portée vers l'ordre et la justice.



Moufida Abdel Rahman



Fawziya Abdel Sattar

L'une des pionnières du droit pénal dans le monde arabe

1931 – 16 Novembre 2019

Elle a contribué à consolider la place de la femme dans le monde académique juridique en Égypte. Elle a gravi les échelons à la Faculté de droit de l'Université du Caire jusqu'à devenir la première femme à présider le département de droit pénal au niveau des universités égyptiennes. Elle a également occupé le poste de vice-doyenne de la faculté et a contribué au développement des programmes d'enseignement du droit. Elle a rédigé des ouvrages de référence sur le code pénal et la procédure pénale, supervisé de nombreuses thèses universitaires, et présidé la Commission constitutionnelle et législative du Parlement, devenant ainsi la première femme à occuper ce poste. Elle est devenue une figure éminente dans son domaine et une source de fierté pour les femmes égyptiennes.



Soutien aux métiers artisanaux pour les femmes en Haute-Égypte



Participation des femmes aux petites et moyennes entreprises



Croissance du rôle des femmes dans les réalisations scientifiques

La Femme égyptienne : Figures d'excellence et Parcours de réussite

À travers les différentes périodes de son histoire, l'Égypte a toujours été un berceau accueillant et valorisant pour la femme. On la retrouve représentée sur les parois des temples, incarnant la beauté et la bienfaisance, personnifiant les divinités sacrées : tantôt Isis, symbole de fidélité, tantôt Maât, symbole de justice, ou encore les souveraines puissantes que furent Hatchepsout et Cléopâtre.



نايلا
جابر

Ambassadrice/ Naela Gabr

■ Députée au Parlement égyptien
Ancienne présidente du Comité national de coordination
pour la lutte contre la migration irrégulière

Le parcours de la femme égyptienne se poursuit au fil des siècles, jusqu'à prendre, sous les mains du plus grand sculpteur d'Égypte, Mahmoud Mokhtar, la forme de la « Nahdat Misr » (« Renaissance de l'Égypte ») : cette paysanne tournée vers l'avenir, la main posée sur le passé auquel elle s'adosse. Ainsi, l'Égyptienne est devenue une ministre accomplie (Dr Hikmat Abou Zeid, Aicha Abdel Hadi, Dr Maya Morsi), ou conseillère à la sécurité nationale du Président de la République, en la personne de l'ambassadrice Fayza Abou el-Naga, ou encore une artiste dont la renommée a illuminé les sphères de l'art et de la création (Oum Kalthoum, Faten Hamama, Farida Fahmy, Inji Aflatoun).

Je peux, pour ma part, évoquer de près mon expérience personnelle de diplomate, ayant gravi les échelons de la carrière, du poste d'attachée à celui d'ambassadrice de classe exceptionnelle. J'ai servi au sein de missions et d'ambassades de premier plan - à Paris, en Afrique du Sud et à Genève - et occupé des fonctions clés au siège central du ministère, depuis le poste de première directrice du département des droits de l'homme jusqu'à celui d'assistante du ministre des Affaires étrangères pour le plus important secteur du ministère, à savoir le secteur multilatéral.

J'ai ensuite assumé la présidence du Comité ministériel chargé de la lutte contre l'immigration irrégulière et la traite des êtres humains, relevant du Premier ministre, de 2016 à 2026, ce qui atteste de la confiance accordée par le gouvernement aux compétences et aux capacités de la femme égyptienne...

Il convient également de souligner la représentation internationale, où brillent des figures éminentes ayant occupé les plus hautes fonctions au sein des organisations internationales, au premier rang desquelles l'ambassadrice Mervat Tallawy et la Dre Ghada Waly. Pour ma part, j'ai été nommée experte internationale au sein de l'un des principaux comités des Nations Unies consacrés à la condition féminine, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard

des femmes (CEDAW). J'ai bénéficié du soutien des groupes africain et arabe, ce qui a facilité mon succès lors des élections compétitives tenues à New York, pour six mandats consécutifs couvrant près de vingt-quatre années. Durant cette période, j'ai eu l'honneur de présider le Comité pour un mandat et d'en assumer à deux reprises la vice-présidence. J'ai également été honorée de représenter le Président de la République auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie pendant dix ans, à l'issue desquels la France m'a décerné l'insigne de Chevalier en reconnaissance des services rendus à la culture francophone...

Il est évident que la représentation des femmes au nom de leur pays dans les forums internationaux constitue un indicateur révélateur du sérieux avec lequel l'État applique les principes et les normes relatifs à la promotion des droits des femmes, dans le respect de ses engagements contractuels découlant des

conventions pertinentes des Nations Unies en matière de droits de l'homme.

Aujourd'hui, ayant eu l'honneur d'être nommée par

”
J'ai été nommée
experte internationale
au sein de l'un des
principaux comités
des Nations Unies
consacrés à la condition
féminine, le Comité
pour l'élimination de la
discrimination à l'égard
des femmes (CEDAW).
J'ai bénéficié du soutien
des groupes africain et
arabe, ce qui a facilité
mon succès lors des
élections compétitives
tenues à New York, pour
six mandats consécutifs
couvrant près de vingt-
quatre années. Durant
cette période, j'ai eu
l'honneur de présider le
Comité pour un mandat
et d'en assumer à
deux reprises la vice-
présidence

le Président de la République comme première diplomate à siéger au Parlement, j'y vois le couronnement de mon parcours professionnel au fil des années et un honneur dont je suis profondément fière. Cette responsabilité me permet d'exprimer, au sein de l'assemblée législative, les aspirations et les espoirs de la femme égyptienne, ainsi que ceux des différentes catégories sociales avec lesquelles j'ai été en contact étroit pendant de longues années, dans le cadre de mon action contre l'immigration irrégulière et la traite des êtres humains.

Ces questions - immigration irrégulière et traite des êtres humains - sont étroitement liées à l'autonomisation sociale, économique et culturelle des femmes ; elles sont, de ce fait, intrinsèquement liées aux problématiques des droits de l'homme dans leur globalité et leur acception intégrée, qu'elles soient de nature politique ou sociale. L'action législative n'est, en définitive, que l'expression directe de la réalité quotidienne que nous vivons et des enjeux pressants ayant un impact immédiat tant sur l'individu que sur la société.

Après ce bref aperçu, au cours duquel j'ai présenté mon parcours professionnel comme un reflet du rôle de la femme dans la société et du soutien qui lui est accordé, il convient de s'arrêter sur quelques figures avec lesquelles j'ai eu le privilège de collaborer tout au long de mon engagement dans le service public. Ces modèles illustrent la diversité des positions occupées par la femme égyptienne active au sein de la société...

La femme dans l'enseignement, notamment à l'université, se distingue par une activité académique vaste et remarquable. Elle impressionne par ses capacités de communication, d'apprentissage et d'interaction avec le savoir scientifique, qu'elle maîtrise avec compétence et assurance. Elle occupe aujourd'hui les plus hautes fonctions académiques et exécutives dans de nombreuses facultés universitaires.

La femme dans la société civile constitue également un pilier essentiel. J'ai eu l'occasion de collaborer avec de nombreuses organisations non gouvernementales actives dans des domaines variés, où j'ai constaté chez les femmes une volonté manifeste d'apporter aide et soutien aux



Ayant eu l'honneur d'être nommée par le Président de la République comme première diplomate à siéger au Parlement, j'y vois le couronnement de mon parcours professionnel au fil des années et un honneur dont je suis profondément fière. Cette responsabilité me permet d'exprimer, au sein de l'assemblée législative, les aspirations et les espoirs de la femme égyptienne, ainsi que ceux des différentes catégories sociales avec lesquelles j'ai été en contact étroit pendant de longues années



J'ai collaboré avec de nombreuses artisanes œuvrant dans les domaines de la bijouterie traditionnelle et des travaux manuels, qu'il s'agisse des productions du Sinaï et d'El-Arich, des artisanats de la Nouvelle Vallée aujourd'hui exposés en Arabie saoudite et à Bahreïn, ou encore des broderies au talli dans la Haute-Egypte. Je suis particulièrement fière de l'un des projets soutenus par la Commission nationale au fil des années



Contribution des femmes aux activités du Croissant-Rouge, notamment les activités de secours et de réponse aux urgences

différentes composantes de la société locale, ainsi qu'aux migrants et réfugiés accueillis dans notre pays. La Société du Croissant-Rouge égyptien, que j'ai côtoyée durant de longues années, représente à cet égard une expérience particulièrement éclairante. Les actions humanitaires qu'elle mène aujourd'hui, grâce à ses bénévoles et à la vitalité de sa direction, notamment en matière d'aide humanitaire à nos frères palestiniens, constituent un exemple honorable du rôle de la femme égyptienne dans l'action bénévole.

La femme dans les petites et micro-entreprises s'est révélée à moi lors de mes visites dans les gouvernorats du Nord comme du Sud du pays. Ses idées conjuguent modernité et tradition, et sa capacité à saisir les opportunités qui lui sont offertes force l'admiration. Selon les responsables des institutions chargées de l'octroi de facilités de crédit, il est unanimement reconnu que les femmes font preuve d'une rigueur exemplaire dans le respect de leurs engagements financiers et qu'elles ne se dérobent pas à leurs obligations de remboursement.

La femme dans les médias m'a également profondément marquée. Au cours des années durant lesquelles j'ai présidé la Commission nationale de coordination pour la lutte contre l'immigration irrégulière et la traite des êtres humains, j'ai rencontré de nombreuses professionnelles des médias - dans la radio, la télévision publique et privée, ainsi que dans la presse écrite. J'ai été vivement impressionnée par leur dynamisme, leur souci constant de l'exactitude de l'information et leur engagement sincère et patriotique aux causes nationales.

La femme dans les métiers et l'artisanat du patrimoine constitue un autre visage de cette présence active. J'ai collaboré avec de nombreuses artisanes œuvrant dans les domaines de la bijouterie traditionnelle et des travaux manuels, qu'il s'agisse des productions du Sinaï et d'El-Arich, des artisanats de la Nouvelle Vallée aujourd'hui exposés en Arabie saoudite et à Bahreïn, ou encore des broderies au talli dans la Haute-Egypte. Je suis particulièrement fière de l'un des projets soutenus par la Commission nationale au fil des années, en faveur des femmes cheffes de famille dans le Vieux Caire. Ce projet a récemment reçu la visite de la Reine d'Espagne, qui a exprimé sa vive admiration pour les



Visite de l'ancien président du Comité national de coordination pour la lutte contre l'immigration illégale et la traite des êtres humains à l'une des écoles des technologies appliquées dans le gouvernorat d'Alexandrie et à l'une des expositions d'artisanat dans le gouvernorat de Minya.



produits exposés, notamment les bijoux en cuivre, dont elle a acquis plusieurs pièces et qu'elle a choisi de porter lors de ses apparitions médiatiques en Égypte et à l'international.

Les élèves des écoles techniques et technologiques représentent également un vivier prometteur. J'ai eu l'occasion de rencontrer ces jeunes filles et d'apprécier leur capacité d'apprentissage, leur maîtrise des langues étrangères - en particulier de l'anglais, notamment dans les écoles de Haute-Egypte - ainsi que leur enthousiasme pour les études et leur excellence dans les concours organisés par le comité ministériel dans le cadre des campagnes de sensibilisation aux dangers de l'immigration irrégulière.

Les travailleuses domestiques, enfin, font partie des femmes laborieuses que j'ai rencontrées à plusieurs reprises. J'ai tenu à leur exprimer la valeur de leur travail et le respect que leur doit la société tout entière. La femme active a, à certaines étapes de sa vie, besoin d'un soutien au sein du foyer, qu'il s'agisse de la garde des enfants ou de l'accompagnement des personnes âgées. Les petits enfants comme les aînés ont besoin de ces travailleuses ; il est donc essentiel de leur garantir une protection morale et juridique adéquate. C'est dans cet esprit que j'ai eu l'honneur de participer au comité de rédaction, présidé par le ministre du Travail, chargé d'élaborer un projet de loi relatif au travail domestique. J'espère que ce texte sera soumis au cours de la présente législature, en vue de son examen et de son adoption dans les meilleurs délais.

Ainsi, mon expérience personnelle et professionnelle montre que le rôle de la femme est vital dans tous les domaines de la vie et de l'activité sociale. L'État veille à soutenir la femme égyptienne non seulement par la législation, mais également par un appui politique et économique constant. Parallèlement, la femme égyptienne ne ménage aucun effort pour assumer pleinement son rôle au sein de la famille comme dans la vie professionnelle, confirmant qu'elle n'est pas seulement la moitié de la société, mais aussi le pilier, la protectrice et la garante de l'autre moitié.

Hommage et profonde reconnaissance à la femme égyptienne !



Rose El-Youssef

Fondatrice de la revue Rose El-Youssef
et l'une des pionnières du journalisme en Égypte

10 Janvier 1898 – 10 Avril 1958

L'une des figures les plus éminentes de l'histoire du journalisme et des arts en Égypte et dans le monde arabe. Elle commença comme actrice de théâtre avant de devenir la fondatrice de l'une des plus importants périodiques intellectuels. Elle créa la revue «Rose El-Youssef», qui devint une plateforme pour la pensée critique et les causes nationales, et contribua à former des générations de journalistes et d'écrivains qui ont enrichi la vie culturelle et politique égyptienne. Elle incarne le modèle de la femme qui se forge une place au cœur de la vie publique malgré les conditions sociales et économiques difficiles qui ont marqué le début de son parcours.



**Le journalisme est une
mission avant d'être une
profession**



Rose El-Youssef



Amina El-Saïd

Première femme rédactrice en chef
de la célèbre revue féminine «Hawaa»

31 Mai 1914 – 13 Août 1995

Elle fut l'une des voix les plus marquantes dans la défense des droits des femmes dans l'Égypte moderne. Elle rejoignit la revue «Al-Moussawar» puis prit la direction de «Hawaa», qu'elle transforma en une plateforme traitant des questions de la femme, de la famille, de l'éducation et du travail, dans une perspective progressiste en accord avec le projet de l'État moderne. Elle présida également le conseil d'administration de Dar Al-Hilal. Ses articles et ses écrits ont contribué à forger la conscience de générations de lectrices et de lecteurs autour des valeurs d'égalité et de justice sociale.



**La liberté de la femme fait
partie de la liberté de la société**



Amina El-Saïd



Hausse du taux de représentation des femmes au Parlement égyptien

Le rôle de l'État égyptien dans l'autonomisation des femmes : Regard réaliste sur le présent et l'avenir



ضمير الوطن

Pr. Chérifa Fouad Cherif

Directrice exécutive de l'Institut national de gouvernance et de développement durable

Chaque année, la Journée internationale des femmes nous rappelle le devoir de reconnaissance et d'hommage. En Égypte, toutefois, cette journée revêt un éclat particulier de fierté et de considération, ainsi qu'une signification plus profonde et une place singulière dans la conscience collective. Depuis les temps les plus anciens, la femme a été une partenaire effective dans le cours de la vie quotidienne et dans la fabrique de l'histoire : elle contribue à l'édification de la famille et à la formulation des valeurs nationales qui ont façonné une personnalité égyptienne distincte, marquée par la volonté, la capacité à relever les défis et l'aptitude à affronter les épreuves. Avec l'entrée de l'Égypte dans l'ère de l'État moderne, le rôle de la femme n'a plus seulement constitué le prolongement de cet héritage historique ; il s'est transformé en un partenariat authentique dans la conduite des dynamiques de développement et dans les exigences de la modernité, contribuant à l'élaboration des politiques publiques et à la réalisation des objectifs majeurs de l'État.

Cette vision s'est traduite par un soutien politique affirmé : l'État a ainsi lancé la Stratégie pour l'autonomisation de la femme égyptienne à l'horizon 2030, conçue comme une feuille de route globale visant à renforcer la participation des femmes dans l'ensemble des domaines de la vie politique, économique, sociale et culturelle. Cette stratégie a été élaborée autour de quatre axes principaux, à savoir l'autonomisation politique, économique et sociale, ainsi que les mécanismes de protection et d'égalité. Son objectif est de garantir l'égalité des chances et une participation effective et équitable des femmes à la vie publique. Elle repose également sur cinq composantes fondamentales définissant la notion d'«autonomisation» : l'estime de soi, le droit de choisir son parcours, l'accès aux ressources, la capacité de maîtriser les déterminants de sa vie et l'aptitude à exercer une influence positive sur le changement social. Afin d'assurer un suivi rigoureux de ce processus, l'«Observatoire de la femme égyptienne» a été institué en tant que mécanisme indépendant chargé de combler les lacunes en matière de données et de comparer les réalisations aux objectifs fixés, de manière à garantir des décisions fondées sur des preuves tangibles. Selon le document officiel de la stratégie, l'État vise à porter à 35 % la proportion de femmes dans les postes de décision au sein du Parlement d'ici à 2030, à accroître leur présence dans les instances judiciaires et administratives supérieures, ainsi qu'à renforcer globalement leur participation aux fonctions publiques.

Dans cette perspective, le Conseil national de la femme s'est affirmé comme l'institution nationale de référence dans la mise en œuvre des programmes et des politiques d'autonomisation. Loin de se limiter à un rôle consultatif, le Conseil est devenu un véritable pont entre l'État et la société, œuvrant au lancement d'initiatives, à l'organisation de programmes de formation et de qualification, à la promotion de la sensibilisation aux droits des femmes, ainsi qu'à la coordination avec les entités gouvernementales et les organisations de la société civile. Il a également développé des partenariats internationaux visant à renforcer les capacités des femmes dans les postes de direction. Par ailleurs, le Conseil a contribué à la mise en œuvre de nombreux programmes spécialisés dans divers domaines, notamment des programmes de sensibilisation sanitaire, d'alphabétisation et de soutien social et économique aux femmes, consolidant ainsi leur position en tant que partenaires essentielles du développement.

Avec l'élargissement des sphères d'action institutionnelle en faveur des femmes, ces efforts ne se limitent pas au seul Conseil national de la femme, mais s'étendent à d'autres institutions nationales ayant joué un rôle déterminant dans le renforcement des capacités féminines et la préparation des cadres dirigeants. Parmi celles-ci figure en premier lieu l'Institut national de la gouvernance et du développement durable, qui œuvre à la mise en œuvre de la Vision Égypte 2030 et à l'accroissement de la participation des femmes aux postes de direction et aux centres de décision, à travers un ensemble intégré de programmes de leadership réalisés en coopération avec l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption. L'Institut a ainsi lancé le «Programme de qualification des dirigeantes égyptiennes», destiné à autonomiser les femmes au sein de l'appareil administratif et des gouvernorats, ainsi que le programme «Femmes et Développement», visant à renforcer leur contribution aux processus du développement global. Il a également initié le «Programme de formation des dirigeantes africaines», dont l'impact s'étend à l'ensemble du continent. L'Institut a, en outre, conçu et développé le «Programme national pour les femmes en position de leadership», mis en œuvre en coopération avec le Conseil national de la femme et le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail. Dans un souci de pérennisation des effets, il a lancé le «Programme de mentorat pour les femmes dirigeantes au sein du gouvernement égyptien», auquel ont participé des diplômées du programme afin de



perfectionner leurs compétences en communication, en prise de décision et en résolution de problèmes. L'initiative «Elle pour un avenir numérique» se distingue également comme un pilier majeur pour combler le fossé numérique, contribuant à la formation de cadres féminins qualifiés sur les plans technologique et managérial, et renforçant la présence des femmes dans les centres de décision pour un avenir durable.

Les chiffres confirment une progression notable de la représentation féminine à la Chambre des représentants égyptienne, qui a atteint 163 sièges en 2025, contre seulement 9 sièges en 2012. Au Sénat, la représentation des femmes s'élevait à 41 sièges en 2025. Le Parlement égyptien – dans ses deux chambres – occupe actuellement la première place dans le monde arabe en termes de nombre de femmes membres. Au sein de l'exécutif, la proportion de femmes au gouvernement a atteint environ 16 % en 2024, tandis que l'Égypte avait déjà enregistré, au cours d'années antérieures, le taux le plus élevé de représentation ministérielle féminine de son histoire contemporaine, soit 24,2 %, un pourcentage supérieur à la moyenne du monde arabe, établie à 13,6 %. Le pouvoir judiciaire a également connu une évolution significative, avec 918 3 femmes juges en 2025 et une entrée historique des femmes au Conseil d'État, qui comptait 137 femmes juges en 2024, ainsi qu'une présence croissante des femmes dans le corps diplomatique. De même,

Les efforts ont été intensifiés pour renforcer la participation des femmes au marché du travail et soutenir l'entrepreneuriat féminin à travers des microcrédits et des prêts de petite envergure, ainsi que des programmes d'épargne et de crédit numériques, tels que le programme «Tahwisha». Plusieurs initiatives, dont «Mastoura», ont contribué au financement de plus de 30 000 projets pour un montant total d'investissements avoisinant 730 millions de livres égyptiennes



Dépistage précoce des femmes dans le cadre de la campagne «100 millions en bonne santé»

la proportion de femmes occupant des fonctions de haute direction a atteint 32 % en 2022, contre 18,3 % en 2016. Au niveau de l'administration locale, des avancées inédites ont été enregistrées : le gouvernorat d'Alexandrie s'est placé en tête pour la représentation des femmes dans les postes de direction, avec 56 %, suivi du gouvernorat d'Assiout avec 50 %.

Le tableau suivant présente une synthèse de l'évolution des chiffres de la représentation féminine entre 2020 et 2025 :

Institution / Fonction	Taux approximatif de représentation
Chambre des représentants	% 28-27
Sénat	% 13,7
Gouvernement (ministres femmes)	% 25-16
Vice-gouverneurs	% 33
Conseil d'État	% 23
Corps diplomatique	% 30

Source : Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques et rapports périodiques de suivi de la «Stratégie nationale pour l'autonomisation de la femme égyptienne 2030».

Parce que l'autonomisation des femmes ne saurait se limiter à ses dimensions économique et politique, l'État égyptien a accordé, depuis de nombreuses années, une attention soutenue aux programmes de protection sociale contribuant à la stabilité de la famille égyptienne et à la création d'un environnement sûr pour les femmes. L'initiative présidentielle «Hayah Karima» («Une Vie digne») incarne de manière particulièrement manifeste cet engagement national. Lancée dans le cadre des efforts de développement du monde rural et d'amélioration des services ainsi que des infrastructures, cette initiative vise à rehausser la qualité de vie des familles dans les villages et les zones les plus défavorisées. Des millions de foyers en bénéficient directement ou indirectement, au premier rang desquels les femmes, en tant que composante essentielle de la cellule familiale et pilier de sa stabilité et de son autonomisation sociale et économique. Un rapport officiel indique que la première phase de l'initiative a atteint des taux d'exécution élevés, dont ont bénéficié environ 18 millions de citoyens dans les zones ciblées, grâce à la réalisation de milliers de projets de développement dans les domaines

de la santé, de l'éducation et des infrastructures. Nombre de ces services sont centrés sur le soutien à la famille, à la mère et à l'enfant, renforçant ainsi la capacité des femmes à contribuer activement au sein de leur environnement social.

Parallèlement, le programme «Takaful wa Karama» («Solidarité et Dignité»), lancé par l'État, constitue un pilier essentiel du système de protection sociale. Il s'agit d'un programme de transferts monétaires, doté d'un financement public d'environ 41 milliards de livres égyptiennes par an dans le cadre du plan-2024 2025, visant à soutenir les ménages à revenu limité. Le nombre de familles bénéficiaires s'élève actuellement à près de 4,7 millions à l'échelle nationale.

Des statistiques officielles indiquent qu'environ 75 % des bénéficiaires sont des femmes, ce qui souligne le rôle déterminant du programme dans le soutien apporté aux femmes au sein de la famille et dans la structure sociale, tout en les incitant à participer activement à l'éducation, au travail et à la vie communautaire. Depuis son lancement, le programme a permis d'apporter une aide financière à des milliers de familles en l'associant à des conditions sociales essentielles, telles que le maintien de la scolarisation et l'accès aux soins de santé, offrant ainsi à un grand nombre de femmes la possibilité de bénéficier d'un filet de sécurité sociale et d'évoluer progressivement vers une autonomie économique et sociale.

Dans le domaine de la santé, l'État et le Conseil national de la femme ont lancé plusieurs programmes d'envergure, notamment l'initiative «100 millions de santé» pour le dépistage précoce du cancer du sein, ainsi que des programmes de soutien à la santé de la femme, de la mère et du fœtus, assortis d'investissements dans la création de centres dédiés à la santé des femmes. Ces efforts s'accompagnent de campagnes de lutte contre les mutilations génitales féminines et d'un

« La proportion de femmes au gouvernement a atteint environ 16 % en 2024, tandis que l'Égypte avait déjà enregistré, au cours d'années antérieures, le taux le plus élevé de représentation ministérielle féminine de son histoire contemporaine, soit 24,2 %, un pourcentage supérieur à la moyenne du monde arabe, établie à 13,6 % »



Participation des membres féminins des organes judiciaires égyptiens à la Journée internationale des femmes juges

renforcement des sanctions à leur rencontre. Par ailleurs, des millions de femmes ont bénéficié du système d'assurance maladie universelle et de programmes de soins spécialisés.

Dans le domaine de l'éducation, l'État s'est employé à élargir l'accès des filles à l'enseignement à travers des initiatives d'alphabétisation, l'extension de l'offre éducative dans les zones rurales et l'octroi de bourses d'études, ainsi que des programmes d'autonomisation des filles dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. Des initiatives d'éducation numérique ont également été mises en œuvre afin de favoriser l'intégration des femmes dans l'économie du savoir.

En matière d'autonomisation sociale, des programmes de planification familiale ont été déployés, de même que des dispositifs de soutien aux femmes cheffes de famille, le renforcement de la protection juridique et le lancement de vastes campagnes de sensibilisation communautaire, telles que «El-ta' el-marbuta, secret de ta force». Des unités de protection contre les violences à l'égard des femmes et des centres d'accueil pour les femmes exposées à des risques ont été créés, en plus de l'établissement de cinquante unités de lutte contre les violences à l'égard des femmes dans les universités égyptiennes, afin de garantir un environnement sûr pour les étudiantes.

Sur le plan de l'autonomisation économique, les efforts ont été intensifiés pour renforcer la participation des femmes au marché du travail et soutenir l'entrepreneuriat féminin à travers des microcrédits et des prêts de petite envergure, ainsi que des programmes d'épargne et de crédit numériques, tels que le programme «Tahwisha». Plusieurs initiatives, dont «Mastoura», ont contribué au financement de plus de 30 000 projets pour un montant total d'investissements avoisinant 730 millions de livres égyptiennes. L'État a par ailleurs réalisé des avancées notables en matière d'inclusion financière des femmes, dont le taux est passé de 9 % en 2015 à 69 % en 2024. Afin de renforcer l'environnement professionnel, 384 unités pour l'égalité des chances ont été activées au niveau central pour soutenir les femmes actives. Des études indiquent que la réduction de l'écart entre les sexes de 25 % pourrait accroître le produit intérieur brut mondial de 5,3 billions de dollars ; dans le cas de l'Égypte, une égalité de participation entre femmes et hommes sur le marché du travail pourrait entraîner une hausse du PIB pouvant atteindre 34 %.

S'agissant de l'inclusion financière, le nombre de femmes disposant de comptes financiers a atteint 23,3 millions sur un total de 33,9 millions dans la tranche d'âge de 15 ans et plus, portant ainsi le taux d'inclusion financière féminine à 68,8 %. Ces proportions ont également progressé parmi les jeunes et les adultes, dont le nombre total s'élève à 39,4 millions de jeunes âgés de 15 à 35 ans, pour atteindre 53,1 %, soit un taux de croissance de 65 % entre 2020 et 2024.

L'autonomisation s'étend également aux conseils

d'administration : la Banque centrale d'Égypte et l'Autorité générale de contrôle financier ont émis des décisions imposant la représentation féminine dans les conseils d'administration des entreprises et des entités opérant dans les activités financières non bancaires. Ces efforts ont été couronnés de résultats tangibles dans les sphères de direction institutionnelle : selon le rapport 2024 de l'Observatoire de la femme dans les conseils d'administration, l'indice de représentation féminine a atteint 24,3 %, marquant une progression notable par rapport aux 10 % enregistrés en 2019. Les entreprises du secteur financier non bancaire se sont distinguées avec un taux de représentation de 26,4 %, tandis que la proportion s'élevait à 22 % dans les sociétés cotées en bourse et à 18,7 % dans le secteur bancaire. Ces indicateurs témoignent du succès

« Les chiffres confirment une progression notable de la représentation féminine à la Chambre des représentants égyptienne, qui a atteint 163 sièges en 2025, contre seulement 9 sièges en 2012. Au Sénat, la représentation des femmes s'élevait à 41 sièges en 2025. Le Parlement égyptien – dans ses deux chambres – occupe actuellement la première place dans le monde arabe en termes de nombre de femmes membres »

des politiques engagées et rapprochent l'Égypte de son objectif stratégique d'au moins 30 % de représentation féminine d'ici à 2030.

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, la responsabilité se renouvelle pour l'ensemble des acteurs : les institutions nationales doivent poursuivre leurs efforts en faveur de la justice, de l'égalité des chances, du renforcement des capacités des femmes et de leur préparation aux postes de direction ; la société, pour sa part, doit reconnaître que le soutien aux femmes n'est pas seulement un devoir social, mais un fondement essentiel du progrès national. Quant à la femme égyptienne elle-même, elle est appelée à continuer de croire en ses

capacités, à préserver sa persévérance et sa discipline, et à considérer chaque réalisation comme une étape supplémentaire dans la marche d'une nation aspirant sans cesse à l'excellence et au progrès.

En conclusion, la femme égyptienne demeure la conscience vive de la patrie : elle en préserve les valeurs fondamentales et contribue, par son savoir, son expertise et sa volonté, à façonner l'avenir. Partenaire essentielle dans la construction de l'État, gardienne des valeurs et force dynamique du développement, elle accompagne l'Égypte, par chacune de ses réalisations, vers un avenir plus lumineux, plus équitable et plus durable.



Soheir El-Qalamawi

Pionnière de la littérature arabe moderne et Première femme égyptienne à obtenir un doctorat en littérature arabe

20 Juillet 1911 – 4 Mai 1997

Pionnière de la littérature, de la critique et de la recherche universitaire en Égypte, elle fut la première étudiante à intégrer l'Université Fouad Ier et la première femme à y obtenir un doctorat. Sa thèse sur «Les Mille et Une Nuits» posa les bases d'une nouvelle lecture du patrimoine narratif arabe. Elle occupa des postes culturels éminents et contribua à la création de la Foire internationale du livre du Caire en 1969. Elle œuvra pour «former une femme nouvelle : intelligente, cultivée, sage et responsable de sa vie et de sa famille», selon ses propres termes.

La femme éduquée est capable de transformer l'avenir d'une nation entière

Soheir El-Qalamawi



Malak Hifni Nassef

Écrivaine égyptienne et militante pour la réforme sociale

25 Décembre 1886 – 17 Octobre 1918

Connue sous le pseudonyme de «Bahithat al-Badiya» (Chercheuse du désert), elle fut l'une des premières intellectuelles à théoriser la question de la réforme de la condition féminine en Égypte au début du XXe siècle. Elle fonda l'«Union pour l'éducation des femmes» et une association d'aide aux sinistrés égyptiens et arabes. Elle participa au premier Congrès égyptien en 1911 en présentant un mémorandum réclamant l'éducation des femmes et l'amélioration de leur statut social. Dans ses écrits, elle traita des questions du mariage, de l'éducation et du travail dans une perspective de réforme globale de la société, ce qui lui valut le respect de l'opinion publique en tant que voix réformatrice non conflictuelle.

La réforme de la société commence par l'éducation de la femme

Malak Hifni Nassef

Héritage séculaire et ambitions d'avenir

Le leadership féminin n'est pas une exception



ضمير
الوطن

Dr. Marian Kaldas

■ **Députée au Parlement égyptien**
Présidente exécutive du Centre égyptien d'arbitrage facultatif et de règlement des différends financiers non bancaires.

Avec l'édification de l'État égyptien moderne, les femmes ont pris une place de premier plan sur la scène nationale en s'engageant pleinement dans les mouvements de libération et d'émancipation intellectuelle. Ainsi, Hoda Charaoui fonda, dans les années 1920, l'Union féministe égyptienne pour défendre les droits des femmes. De son côté, Safiya Zaghloul incarna quant à elle le modèle de la femme patriote qui, au-delà du soutien moral, prit part activement au combat politique. Par ailleurs, Samira Moussa a laissé une empreinte indélébile dans le parcours scientifique national en devenant la première physicienne nucléaire égyptienne et arabe, contribuant ainsi au développement de la recherche scientifique et au rayonnement académique de l'Égypte. Ces figures, parmi d'autres, constituent des jalons lumineux dans l'histoire des Égyptiennes et annoncent naturellement la dynamique institutionnelle de promotion que nous observons aujourd'hui.

Toutefois, le tournant qualitatif dans l'autonomisation des femmes s'est accéléré de manière inédite à la faveur d'une volonté politique claire et résolue ayant érigé cette question en composante essentielle du projet de l'État moderne. Le soutien de la direction politique égyptienne s'est traduit par des mesures constitutionnelles et institutionnelles explicites, redessinant la carte de la participation féminine au sein des différentes institutions de l'État. Le lancement de la Stratégie nationale pour l'autonomisation de la femme égyptienne 2030 a offert un cadre global intégrant les femmes aux trajectoires du développement durable. L'année 2017 a par ailleurs été proclamée Année de la femme égyptienne, confirmant la place prioritaire accordée à ce dossier. La révision constitutionnelle de 2019 a réservé aux femmes au moins 25 % des sièges du Parlement, conduisant au taux



La présence de la femme égyptienne dans la sphère publique n'est ni un phénomène récent ni le simple produit de mutations contemporaines ; elle constitue le prolongement naturel d'un rôle historique solidement enraciné, façonné au fil des siècles. Les sources pharaoniques attestent du statut éminent dont jouissait la femme dans l'Égypte antique : partenaire de l'homme dans la vie religieuse et profane, elle bénéficiait d'une pleine égalité juridique. L'Égyptienne de l'Antiquité démontra sa capacité à assumer les plus hautes fonctions : des reines pharaonnes telles qu'Hatchepsout, Néfertari et Cléopâtre marquaient l'histoire, tandis que d'autres femmes exerçaient des responsabilités dans les domaines de la justice, de la médecine et de diverses activités savantes.

de représentation parlementaire féminine le plus élevé de l'histoire du pays. Le rôle du Conseil national de la femme a également été renforcé en tant que partenaire majeur dans l'élaboration des législations et des politiques publiques.

Cet élan s'est étendu de façon concrète aux sphères exécutive, judiciaire et économique. Le gouvernement a connu une augmentation du nombre de femmes ministres, auxquelles ont été confiés des portefeuilles stratégiques. Des femmes ont accédé aux fonctions de vice-gouverneur ainsi qu'à des postes décisionnels au sein des autorités de contrôle et des institutions économiques. Dans un précédent historique, des décisions ont permis pour la première fois la nomination de femmes au Conseil d'État et au Parquet, après des décennies de restriction aux hommes, consacrant ainsi dans les faits le principe d'égalité des chances. Parallèlement, des réformes législatives ont renforcé la protection juridique des femmes ; les entrepreneures et les porteuses de microprojets ont bénéficié d'initiatives de financement et de programmes de formation, tandis que les femmes ont été intégrées aux plans d'inclusion financière et de transformation numérique.

La véritable autonomisation ne se mesure pas uniquement au nombre de sièges occupés par les femmes, mais à l'ampleur de leur influence dans l'élaboration des politiques et la prise de décision. À cet égard, l'expérience égyptienne montre que la femme est passée du stade de la revendication des droits à celui de la gestion des institutions et de la participation effective à la construction de l'avenir, grâce à un environnement politique et législatif favorable qui place le mérite comme unique critère d'avancement. Cette évolution a contribué à renforcer la confiance sociale dans sa capacité à diriger des domaines autrefois réservés aux hommes.



Le président Abdel Fattah al-Sissi et son épouse assistent à la cérémonie de célébration de la femme égyptienne et de la mère idéale – 2018

La femme égyptienne se distingue par des qualités professionnelles et humaines singulières, alliant fermeté et bienveillance, compétence et souplesse. Elle fait preuve, le plus souvent, de solides aptitudes organisationnelles et une capacité remarquable à concilier exigences professionnelles et responsabilités familiales. De nombreuses études ont démontré que les femmes sont en mesure de diriger des équipes avec une efficacité égale, voire parfois supérieure, à celle de leurs homologues masculins. Les évaluations institutionnelles soulignent que leurs compétences en matière de leadership sont perçues comme équivalentes, sinon supérieures, à celles des hommes. Cette excellence se reflète dans sa vision stratégique à long terme, sa persévérance face aux défis croissants, ainsi que dans son aptitude avérée à gérer les crises, résoudre les problèmes et instaurer des passerelles de communication efficaces.

Au sein de la famille, la mère ou l'épouse joue un rôle central en tant que pilier de l'organisation du foyer, de l'éducation des enfants et de la gestion des détails du quotidien. Pourtant, elle ne se limite pas à cette sphère : elle porte un regard lucide et ambitieux sur l'avenir professionnel, tant pour elle-même que pour sa famille. De nombreuses expériences ont démontré que les compétences acquises dans le cadre familial - l'art du dialogue, la gestion des différends, l'équilibre entre des besoins multiples - se répercutent directement sur ses performances professionnelles, lui permettant de conduire des équipes avec efficacité, de prendre des décisions éclairées et de gérer des situations complexes avec assurance et discernement.

Sur le plan personnel, j'ai moi-même vécu une expérience qui a profondément marqué mon parcours professionnel. Issue d'une famille de magistrats - mon père et mon grand-père ayant siégé à la Cour de cassation et aux cours d'appel - j'ai été imprégnée dès l'enfance des valeurs de justice, de discipline et de respect de la loi. Cet héritage ne constituait pas un simple arrière-plan familial, mais une véritable philosophie de vie.

Mon parcours académique débuta par l'obtention d'une licence en administration des affaires à l'Université américaine du Caire, avant d'entreprendre des études de droit à l'Université du Caire. J'approfondis ensuite ma spécialisation en droit international en poursuivant un master à l'Université de l'Indiana. Cette formation pluridisciplinaire, alliant gestion

et droit, posa les fondements solides d'une carrière axée sur la gouvernance et la justice institutionnelle. Je complétais ce cheminement par un doctorat en droit, obtenu avec la mention la plus élevée (Très Honorable), à l'Université de Montréal, au Canada.

Le tournant qualitatif dans l'autonomisation des femmes s'est accéléré de manière inédite à la faveur d'une volonté politique claire et résolue ayant érigé cette question en composante essentielle du projet de l'État moderne. Le soutien de la direction politique égyptienne s'est traduit par des mesures constitutionnelles et institutionnelles explicites, redessinant la carte de la participation féminine au sein des différentes institutions de l'État.

À l'issue de mes études, on m'a proposé de demeurer au Canada ; mais ma conviction profonde en mon pays et la confiance que m'inspirait l'engagement de sa direction politique l'emportèrent sur toute autre considération. Je choisis de rentrer en Égypte, convaincue qu'un État qui investit dans l'éducation et valorise les compétences ouvre nécessairement ses portes aux siens. Les faits ont, depuis, confirmé la justesse de cette conviction.

J'ai consacré de nombreuses années au Parquet administratif, gravissant les échelons jusqu'au grade de conseillère, œuvrant à la protection des deniers publics et à la lutte contre la corruption. Cette étape constitua pour moi une véritable école pratique, affinant mon expertise et consolidant ma certitude que la justice n'est pas un ensemble de textes figés, mais une pratique quotidienne exigeant intégrité et courage.

Mon parcours fut couronné par ma nomination en qualité de conseillère au sein de la Direction générale de l'arbitrage au ministère de la Justice, puis par un décret me désignant comme première femme dans le monde arabe à occuper la fonction de directrice exécutive du Centre égyptien d'arbitrage facultatif et de règlement des différends financiers non bancaires (ECAS), premier centre d'arbitrage



La femme égyptienne est fortement présente sur la scène politique et sociale à travers les différentes époques



Présence de la femme égyptienne dans divers domaines soutenant le développement en Égypte

institué par décision présidentielle.

Cette nomination ne représentait pas seulement une réussite personnelle, mais un message clair attestant de la confiance de la direction politique égyptienne dans la capacité des femmes à exercer les plus hautes responsabilités dans les domaines de la justice économique et de la gouvernance. Sous ma présidence, le Centre a organisé en 2023 la première conférence dédiée aux entreprises familiales et lancé en 2025 la première Journée égyptienne de l'arbitrage - deux initiatives ayant renforcé le positionnement régional de l'Égypte dans le domaine du règlement des différends. Le Centre a également pris part à plusieurs rendez-vous internationaux majeurs, notamment la semaine de l'arbitrage de Paris, de Dubai, de Riyad, les Journées de l'arbitrage de Mascate, et bien d'autres dans divers pays arabes et européens. Il fut également le premier centre égyptien à participer à la Semaine de l'arbitrage de New York. Ces participations illustrent la présence active de l'Égypte sur les scènes internationales et consolident son intégration aux plateformes mondiales réunissant les plus éminents experts de l'arbitrage et du règlement des différends.

Par la grâce de Dieu, j'ai eu l'honneur de recevoir plusieurs distinctions nationales et internationales attestant de l'impact professionnel et institutionnel de mon action (*).

Le Centre a par ailleurs reçu plusieurs reconnaissances en

„
J'ai moi-même vécu une expérience qui a profondément marqué mon parcours professionnel. Issue d'une famille de magistrats - mon père et mon grand-père ayant siégé à la Cour de cassation et aux cours d'appel - j'ai été imprégnée dès l'enfance des valeurs de justice, de discipline et de respect de la loi. Cet héritage ne constituait pas un simple arrière-plan familial, mais une véritable philosophie de vie

tant qu'environnement de travail sain pour les années 2024 et 2025, reflétant notre engagement à bâtir des institutions solides, fondées sur la compétence et le respect mutuel.

Plus récemment, j'ai été nommée membre du conseil d'administration du Conseil national de la femme, puis membre du Parlement par décret présidentiel, étape qui témoigne de la confiance accordée par la direction politique aux compétences féminines nationales et son soutien constant à l'autonomisation des femmes. Cette nomination incarne la conviction de l'État que la femme est un partenaire essentiel dans l'élaboration des lois et l'exercice du contrôle parlementaire. J'enseigne également à l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption et participe, en qualité de conférencière internationale, à la diffusion de la culture de la gouvernance et du règlement des différends.

L'expérience professionnelle m'a appris que le leadership est avant tout une responsabilité avant d'être une autorité, et que l'autonomisation de la femme ne signifie nullement l'abandon de ses rôles familiaux, mais leur redéfinition dans un équilibre plus juste et plus harmonieux. La femme capable de gérer efficacement une famille est, par la même logique, en mesure de diriger une institution, pour peu qu'elle bénéficie d'un climat politique qui reconnaisse pleinement ses compétences.

Le modèle de ma mère a profondément ancré en moi cette conviction. Elle fut l'exemple vivant de la résilience, de l'équilibre et d'une force empreinte de sérénité. Femme active ayant consacré sa vie à son travail, tout en dirigeant parallèlement son foyer avec un sens aigu du devoir et de la responsabilité. Devenue veuve très jeune, peu après ma sortie de l'université, elle affronta cette épreuve avec une détermination inébranlable, se dévouant entièrement à notre éducation, nous inculquant les principes d'intégrité et de persévérance, et faisant de la famille une priorité absolue, sans compromis.

Elle me soutint tout au long de mes études, puis m'apporta,

par la suite, une aide précieuse dans l'éducation de mes enfants, tout en poursuivant sa propre carrière professionnelle avec constance et détermination. Jamais elle ne perçut de contradiction entre l'ambition professionnelle et l'engagement familial ; elle était convaincue que le véritable succès repose sur l'équilibre harmonieux entre les deux. Elle m'encourageait sans cesse à progresser dans mon parcours, sans que le rôle de la famille ni sa place essentielle n'en soient amoindris.

Ce modèle profondément humain a ancré en moi la conviction que l'autonomisation de la femme ne signifie nullement la rupture avec ses responsabilités familiales, mais plutôt leur redéfinition dans une perspective plus juste et plus équilibrée. La femme capable de bâtir une famille unie et cohérente est la même qui peut diriger une institution avec efficacité, pourvu qu'on lui en offre l'opportunité et que ses compétences soient judicieusement valorisées.

Et puisqu'aucune réussite ne s'accomplit sans l'appui d'un entourage solide, je ne saurais omettre de mentionner que mon époux a été mon soutien le plus constant dans la recherche d'un équilibre entre mes responsabilités professionnelles et mes devoirs familiaux.

L'avenir place aujourd'hui la femme égyptienne devant une responsabilité accrue et double. Mon expérience personnelle atteste que l'autonomisation et le leadership féminin en Égypte ne relèvent plus d'un simple discours ou d'un slogan symbolique : ils constituent désormais une politique d'État, une volonté affirmée de la direction politique et une trajectoire institutionnelle clairement définie. Le véritable défi réside toutefois dans l'ancrage de cette dynamique dans la durée. Cela exige un investissement continu dans l'éducation, le renforcement des programmes de formation et de qualification, ainsi que l'élargissement de la participation aux forums régionaux et internationaux, afin que l'Égypte demeure un modèle exemplaire dans le monde arabe et africain en matière d'intégration des femmes dans les systèmes de justice et de gouvernance.

Je demeure convaincue que la force d'un État ne se mesure pas uniquement à la solidité de ses institutions, mais aussi à sa capacité à mobiliser et valoriser l'ensemble de ses ressources humaines sans discrimination. La femme égyptienne a prouvé, à travers l'histoire comme dans la pratique, qu'elle constitue une énergie créatrice, capable de bâtir, de réformer et de façonner l'avenir. Avec la poursuite

d'une volonté politique résolument favorable, les années à venir verront une présence féminine encore plus marquée dans les postes décisionnels - non comme une exception, mais comme l'expression naturelle d'une évolution cohérente avec la trajectoire du développement national.

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, il ne s'agit pas seulement de célébrer un long héritage de dévouement, mais d'affirmer une orientation future fondée sur

„
La femme égyptienne se distingue par des qualités professionnelles et humaines singulières, alliant fermeté et bienveillance, compétence et souplesse. Elle fait preuve, le plus souvent, de solides aptitudes organisationnelles et une capacité remarquable à concilier exigences professionnelles et responsabilités familiales. De nombreuses études ont démontré que les femmes sont en mesure de diriger des équipes avec une efficacité égale, voire parfois supérieure, à celle de leurs homologues masculins

le mérite. Nous ne célébrons pas le rôle de la femme à titre de reconnaissance symbolique, mais réaffirmons un engagement constant en faveur d'un environnement équitable qui valorise la compétence, ouvre les opportunités et renforce la participation effective.

La femme égyptienne est un acteur majeur de l'édification nationale. Les expériences contemporaines - dont la mienne - démontrent que le leadership féminin dans les domaines de la justice et de la gouvernance n'est pas une anomalie, mais l'expression d'une évolution naturelle au sein d'un État qui croit en la compétence de ses fils et de ses filles à parts égales.

Si le passé a attesté de la résilience de la femme égyptienne, le présent confirme sa capacité à diriger ; quant à l'avenir, il attend d'elle une contribution encore plus déterminante dans

l'élaboration des politiques économiques et juridiques qui traceront les voies du développement. La femme égyptienne ne revendique plus une place : elle la conquiert désormais par son travail, sa compétence et sa détermination.

(*) Le prix décerné à l'une des 50 femmes les plus influentes de l'année 2025 par le journal Amwal Al Ghad, sous le patronage du Premier ministre ;
- Le White Page International Global Women Power Leader Award 2025, prestigieuse distinction britannique attribuée aux dirigeantes mondiales en matière de gouvernance et de leadership ;
- Le prix de la meilleure arbitre et praticienne en règlement des différends 2025, décerné par l'Association africaine d'arbitrage, en tant que première Égyptienne à en être la lauréate ;
- Le titre de femme la plus influente dans le domaine juridique au Moyen-Orient en 2023, attribué par le magazine The Law.



Aïcha Abdel Rahman

«Bint Al-Shati'» Première femme à enseigner
à l'Université Al-Azhar

18 Novembre 1913 – 1er Décembre 1998

La professeure Aïcha Abdel Rahman, connue sous le pseudonyme de «Bint Al-Shati'», est une figure exceptionnelle de la renaissance intellectuelle égyptienne. Elle sut allier avec finesse la profondeur du patrimoine et l'authenticité de la modernité. Originaire de Damiette, elle surmonta de nombreuses difficultés pour devenir la première femme à enseigner à l'Université Al-Azhar.

Son œuvre intellectuelle se distingue par sa rigueur et sa défense de l'identité et de la langue arabes. Elle fut une voix réformatrice puissante qui sut concilier raison et tradition. Elle ne fut pas seulement une professeure d'université, mais une véritable institution intellectuelle. Elle consacra sa vie à démontrer la capacité de la femme à exceller dans les sciences religieuses et philosophiques, laissant un héritage encyclopédique qui demeure une source d'inspiration pour les générations dans le parcours éclairé de l'Égypte.



La valeur de la femme réside
dans sa foi, sa moralité et la
justesse de son esprit



Aïcha Abdel Rahman



Dawlat Abyad

La comtesse du théâtre

L'une des pionnières de l'art égyptien

29 janvier 1896 – 4 janvier 1978

L'artiste Dawlat Abyad compte parmi les pionnières du théâtre et du cinéma égyptiens. Elle fut surnommée «la comtesse du théâtre» en reconnaissance de son statut artistique. Elle participa aux débuts du mouvement théâtral moderne avant de se tourner vers le cinéma dans les années 1930, où elle incarna des rôles marquants dans la mémoire du public égyptien, notamment des figures de mère dans plusieurs films des années 1950 et 1960. Deux de ses films figurent parmi les 100 meilleurs films de l'histoire du cinéma égyptien, reflétant l'importance de sa contribution à la formation de la conscience du spectateur égyptien et arabe.

La Femme égyptienne

Source d'inspiration et Force de l'avenir



ضمير
الوطن

Dr. Soulaffa Gouili

■ Directrice exécutive de l'Académie nationale de formation

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, ce jour où l'on célèbre les réalisations des femmes et leur capacité à opérer le changement à travers le monde, je ressens une profonde fierté en partageant ces mots avec vous dans les pages du magazine Conscience de la Patrie, qui a toujours été une voix sincère et fidèle aux causes de notre nation et à ses aspirations. Il s'agit d'une occasion éminente de consacrer ce numéro à l'hommage rendu à la femme égyptienne, qui demeure le cœur battant de cette patrie et sa conscience vive, ainsi qu'une partenaire indispensable dans la marche de construction et de développement que connaît notre cher pays sous une direction éclairée, convaincue que les nations ne se bâtissent qu'avec les efforts conjoints de leurs fils et de leurs filles.

Lorsque nous parcourons les pages de notre histoire égyptienne antique, nous constatons que la femme a toujours été au cœur des événements, à la fois actrice de l'histoire et éducatrice des générations. Elle n'a jamais été en marge, mais s'est affirmée comme une partenaire active dans l'édification d'une civilisation qui a émerveillé le monde. De Hatchepsout, qui gouverna avec sagesse et force, à Néfertari, symbole de beauté et de diplomatie, en passant par Chagarat al-Durr, qui dirigea les affaires du pays en une période critique, jusqu'aux femmes de l'époque moderne qui ont porté l'étendard du savoir, de la connaissance et de la lutte nationale, telles que Hoda Shaarawi et Safiya Zaghloul, et tant d'autres. La personnalité égyptienne, dans toute sa richesse et sa singularité, doit beaucoup à la femme



À l'occasion de la Journée internationale des femmes, ce jour où l'on célèbre les réalisations des femmes et leur capacité à opérer le changement à travers le monde, je ressens une profonde fierté en partageant ces mots avec vous dans les pages du magazine Conscience de la Patrie, qui a toujours été une voix sincère et fidèle aux causes de notre nation et à ses aspirations. Il s'agit d'une occasion éminente de consacrer ce numéro à l'hommage rendu à la femme égyptienne, qui demeure le cœur battant de cette patrie et sa conscience vive, ainsi qu'une partenaire indispensable dans la marche de construction et de développement que connaît notre cher pays sous une direction éclairée, convaincue que les nations ne se bâtissent qu'avec les efforts conjoints de leurs fils et de leurs filles.

qui a inculqué à ses enfants les valeurs de résilience, de générosité et d'appartenance. Elle fut la mère qui élève les héros, l'épouse qui soutient dans les moments les plus difficiles, et la sœur qui offre un soutien sans limites. Ce rôle central, qui peut sembler modeste en apparence, constitue en réalité le socle sur lequel s'est édifiée notre grande nation.

Le rôle de la femme égyptienne ne saurait être pleinement appréhendé sans évoquer sa contribution à la formation de la conscience culturelle et sociale. Elle a été la gardienne du patrimoine, la dépositaire des traditions orales et des récits populaires qui façonnent notre identité. Elle demeure la première éducatrice, transmettant à ses enfants la langue, les valeurs et les principes moraux. Par sa patience et son dévouement, elle a su préserver la cohésion de la famille égyptienne, noyau de la société, et semer dans le cœur des générations l'amour de la patrie et la fierté d'une identité singulière, mêlant l'authenticité du passé aux aspirations de l'avenir. Chaque mets imprégné de saveurs égyptiennes, chaque récit transmis par les aïeules, chaque chant populaire repris par les voix, porte l'empreinte d'une femme exceptionnelle qui a su préserver cet héritage pour le transmettre à travers les générations.

L'éclat de la femme égyptienne ne s'est pas limité aux frontières de sa patrie, mais s'est étendu pour faire d'elle une source d'inspiration dans son environnement arabe et africain. L'Égypte a été pionnière dans l'octroi des droits politiques et sociaux aux femmes, figurant parmi

les premiers pays à voir leur accession au Parlement dès les années 1950, leur nomination à des fonctions ministérielles et leur représentation du pays dans les instances internationales avec compétence et distinction. Cet héritage de leadership nous impose aujourd'hui la responsabilité de le prolonger et de le consolider, en offrant un modèle exemplaire d'autonomisation des femmes à tous les niveaux.

Aujourd'hui, l'Égypte regorge plus que jamais de modèles féminins inspirants dans tous les domaines. Nous voyons la chercheuse qui réalise des découvertes susceptibles de transformer l'humanité dans les laboratoires de recherche, la médecin qui se tient en première ligne pour protéger la santé des citoyens, l'ingénieure qui bâtit les projets nationaux d'avenir, la femme d'affaire qui gère son entreprise et crée des opportunités d'emploi, l'artiste qui exprime avec créativité les enjeux de la société, et la juge qui siège avec dignité sur le trône de la justice. Toutes ces femmes, et bien d'autres encore, incarnent des exemples vivants de réussite, prouvant au monde entier que la femme égyptienne est capable d'accomplir des exploits dès lors que les opportunités et les moyens lui sont offerts.

À titre personnel, je puise mon inspiration dans la force et la résilience de la femme égyptienne au quotidien. Je la vois chez mes collègues de travail, qui conjuguent avec une remarquable efficacité leurs responsabilités professionnelles et leurs engagements familiaux. Je la vois également chez les jeunes stagiaires de l'Académie nationale de formation, animées par la passion et l'ambition de servir leur patrie, exprimant leurs idées avec audace et conscience.

À cet égard, je considère que l'autonomisation des femmes repose fondamentalement sur plusieurs piliers essentiels à la réalisation d'un véritable progrès. Il convient tout d'abord de disposer d'un cadre juridique et législatif favorable, définissant clairement les mécanismes et les moyens de cette autonomisation. Il est également nécessaire que les programmes éducatifs inculquent dès le plus jeune âge à nos fils et nos filles les principes de non-discrimination et d'autonomisation de la femme. Par ailleurs, les institutions chargées de l'autonomisation des femmes doivent assumer pleinement leur responsabilité dans la défense de leurs droits et dans la lutte contre toute forme de discrimination ou d'atteinte à ces droits.

Cependant, aucun de ces efforts ne portera pleinement ses fruits sans une culture sociale favorable, fondée sur le respect et la reconnaissance du rôle des femmes et donc leur autonomisation. En effet, la nécessité de défendre les droits des femmes et de promouvoir leur autonomisation trouve son origine dans des pratiques issues d'une culture erronée et d'une application inexacte des principes religieux. Il importe donc que les enfants constatent concrètement l'autonomisation des femmes au sein de leurs familles, que les jeunes la perçoivent dans les écoles et les universités, et que les citoyens la voient dans les institutions publiques, les entreprises privées et les transports publics. Ma conviction personnelle, forgée au sein de ma famille et mise en pratique tout au long de ma carrière professionnelle, est que la règle fondamentale réside dans le respect de la femme, la reconnaissance

de son rôle et la mise en œuvre effective de son autonomisation au sein de la famille, de l'institution et de la société dans son ensemble. Toute déviation de ce principe doit être combattue collectivement par une culture éclairée et une compréhension juste des valeurs religieuses relatives à la femme.

Partant de la conviction profonde de la direction politique, à sa tête Son Excellence le Président Abdel Fattah Al-Sissi, selon laquelle l'autonomisation des femmes constitue la pierre angulaire de la construction de la Nouvelle République, l'Académie nationale de formation a placé cet objectif noble au cœur de ses priorités stratégiques en matière de développement du capital humain en Égypte. Pour nous, l'autonomisation des femmes n'est pas un simple slogan dont on orne les occasions, mais une certitude solidement ancrée que l'investissement dans les capacités des femmes et le développement de leurs compétences est l'investissement le plus rentable pour l'avenir de notre nation. La femme autonomisée est une mère



plus consciente, une employée plus productive et une citoyenne plus engagée et plus positive.

Dans cette perspective, l'Académie s'est attachée à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de formation spécialisés qui ne visent pas uniquement la transmission des savoirs, mais également la construction de la personnalité et le développement des compétences de leadership. Parmi les initiatives les plus marquantes figure l'«École de la femme», lancée en juin 2022 pour devenir un véritable phare destiné à former des cadres féminins aptes à occuper des postes de direction dans les différents secteurs de l'État. Cette école ne se limite pas à un programme de formation : elle constitue une plateforme intégrée visant à assurer une autonomisation globale des femmes. Sur le plan politique, en les dotant des connaissances et des compétences nécessaires pour participer efficacement à la prise de décision et comprendre les mécanismes de fonctionnement de l'État moderne ; sur le plan économique, en renforçant leur capacité à intégrer le marché du travail et à contribuer à la croissance à travers des programmes d'entrepreneuriat et de gestion ; et sur le plan social, en consolidant leur conscience de leurs droits et de leur rôle au service de la société et dans l'action publique.

L'Académie est fière d'indiquer que plus de 6006 femmes égyptiennes ont bénéficié de programmes spécifiquement conçus à leur intention, qu'il s'agisse des programmes

«Femmes leaders pour l'exécutif», destinés aux dirigeantes en exercice, ou «Femmes leaders dans les gouvernorats égyptiens», qui touche les femmes dans toutes les régions d'Égypte ou encore des programmes destinés aux Égyptiennes de l'étranger afin de renforcer leur lien avec la patrie et leur participation au processus de développement. En outre, les femmes représentent 54,3 % de l'ensemble des diplômés des différents programmes de l'Académie. Ces chiffres, dont nous sommes fiers, ne sont pas de simples statistiques : ils traduisent les réussites de milliers de femmes désormais plus capables de servir leur pays et de contribuer à son progrès.

Les retombées de ces efforts ne se sont pas limitées aux stagiaires, mais se sont concrètement reflétées dans la structure même de l'État égyptien. Je me réjouis de souligner que plus de 90 diplômées de l'Académie occupent aujourd'hui des postes de haute

«**Aujourd'hui, l'Égypte regorge plus que jamais de modèles féminins inspirants dans tous les domaines. Nous voyons la chercheuse qui réalise des découvertes susceptibles de transformer l'humanité dans les laboratoires de recherche, la médecin qui se tient en première ligne pour protéger la santé des citoyens, l'ingénieure qui bâtit les projets nationaux d'avenir, la femme d'affaire qui gère son entreprise**»

responsabilité, sans compter celles qui ont exercé de telles fonctions après leur formation. Certaines ont accédé à la fonction de gouverneure, d'autres occupent des postes de vice-ministres ou de vice-gouverneurs, certaines dirigent des organismes publics au sein de l'appareil administratif de l'État, tandis que d'autres représentent le peuple au sein des deux chambres du Parlement égyptien ou siègent dans les instances judiciaires en tant que juges ou membres du parquet public. Cette transformation qualitative atteste que nous avançons résolument sur la voie d'une représentation juste et équitable des femmes dans l'ensemble des sphères de décision – un objectif rendu possible grâce à la volonté politique soutenant et à la vision éclairée de la direction.

Ces efforts n'auraient toutefois pas été complets si l'Académie nationale de formation elle-même ne



Programme «Femmes leaders» dans les gouvernorats égyptiens

constituait pas un modèle exemplaire en matière d'autonomisation des femmes. Nous sommes convaincus que le changement commence de l'intérieur. C'est pourquoi nous avons veillé à mettre en œuvre des politiques garantissant l'égalité des chances et une parfaite parité des genres à toutes les étapes, du recrutement à la promotion, en passant par la formation. Aujourd'hui, les femmes représentent 40 % de la structure administrative de l'Académie et occupent 26 % des postes supérieurs et de direction. Ces proportions sont pour nous une source de fierté et confirment que la compétence et le mérite constituent les seuls critères d'avancement au sein de notre institution.

Le parcours d'autonomisation de la femme est un processus continu qui ne connaît pas de fin. Si nous célébrons aujourd'hui des acquis sans précédent, nous tournons résolument notre regard vers un avenir plus prometteur, un avenir où nous verrons la femme égyptienne pleinement autonomisée, où ses capacités et ses potentialités seront exploitées de manière optimale et où elle sera une partenaire à part entière dans tous les domaines de la vie, sans discrimination ni entrave. Mon ambition personnelle, ainsi que la vision que je poursuis avec mes collègues au sein de l'Académie, est de parvenir au jour où il ne sera plus nécessaire de parler d'«autonomisation des femmes», car elle sera déjà autonomisée par la loi, par la culture et par les pratiques quotidiennes. Notre aspiration est que les réussites des femmes égyptiennes deviennent la norme et non l'exception.

À l'Académie nationale de formation, nous renouvelons notre engagement à poursuivre sans relâche nos efforts pour soutenir la femme égyptienne et lui offrir toutes les opportunités de formation et de qualification nécessaires pour occuper la place qu'elle mérite. Nous continuerons à développer nos programmes, à élargir le champ de nos initiatives et

à saisir toutes les occasions permettant de libérer le potentiel latent des femmes égyptiennes, non seulement pour elles-mêmes, mais pour l'avenir de notre patrie tout entière. Nous œuvrons notamment au lancement de nouveaux programmes spécialisés axés sur les domaines d'avenir, tels que la transformation numérique, l'intelligence artificielle et l'économie verte, afin de garantir que la femme égyptienne soit à l'avant-garde des évolutions mondiales.

En conclusion, en cette journée particulière, je m'adresse du fond du cœur à chaque femme égyptienne : tu n'es pas la moitié de la société, tu en es l'essence même. Tu es la créatrice des générations, la source d'inspiration et le symbole de résilience. Tu es la conscience de la patrie et sa force motrice vers un avenir prometteur et lumineux. Sois toujours fière de toi, de ce que tu offres à ta patrie, à ta famille et à ta société, et n'oublie jamais que ta contribution, aussi modeste qu'elle puisse te paraître, est une pierre essentielle dans l'édifice de cette grande nation.

Que chaque année te trouve en bonne santé, en force et en paix.





Oum Kalthoum

L'Astre de l'Orient et la plus célèbre chanteuse arabe

31 Décembre 1898 – 3 Février 1975

Figure majeur du chant arabe, elle provoqua une révolution artistique qui transforma la conception de la musique. Elle commença sa carrière très jeune aux côtés de son père, puis s'imposa dans les années 1920 avec des disques à succès qui battirent des records de vente et rivalisèrent avec les plus grands chanteurs. Elle collabora avec de grands poètes tels qu'Ahmed Chawqi et des compositeurs comme Riyad El-Sonbati, produisant des chefs-d'œuvre tels que «Al-Atlal», classé par le journal «Le Monde» parmi les 100 meilleures œuvres artistiques du XXe siècle.

 **La patrie ne se construit pas par les paroles, mais par la loyauté et le travail** 

Oum K althoum



Inji Aflatoun

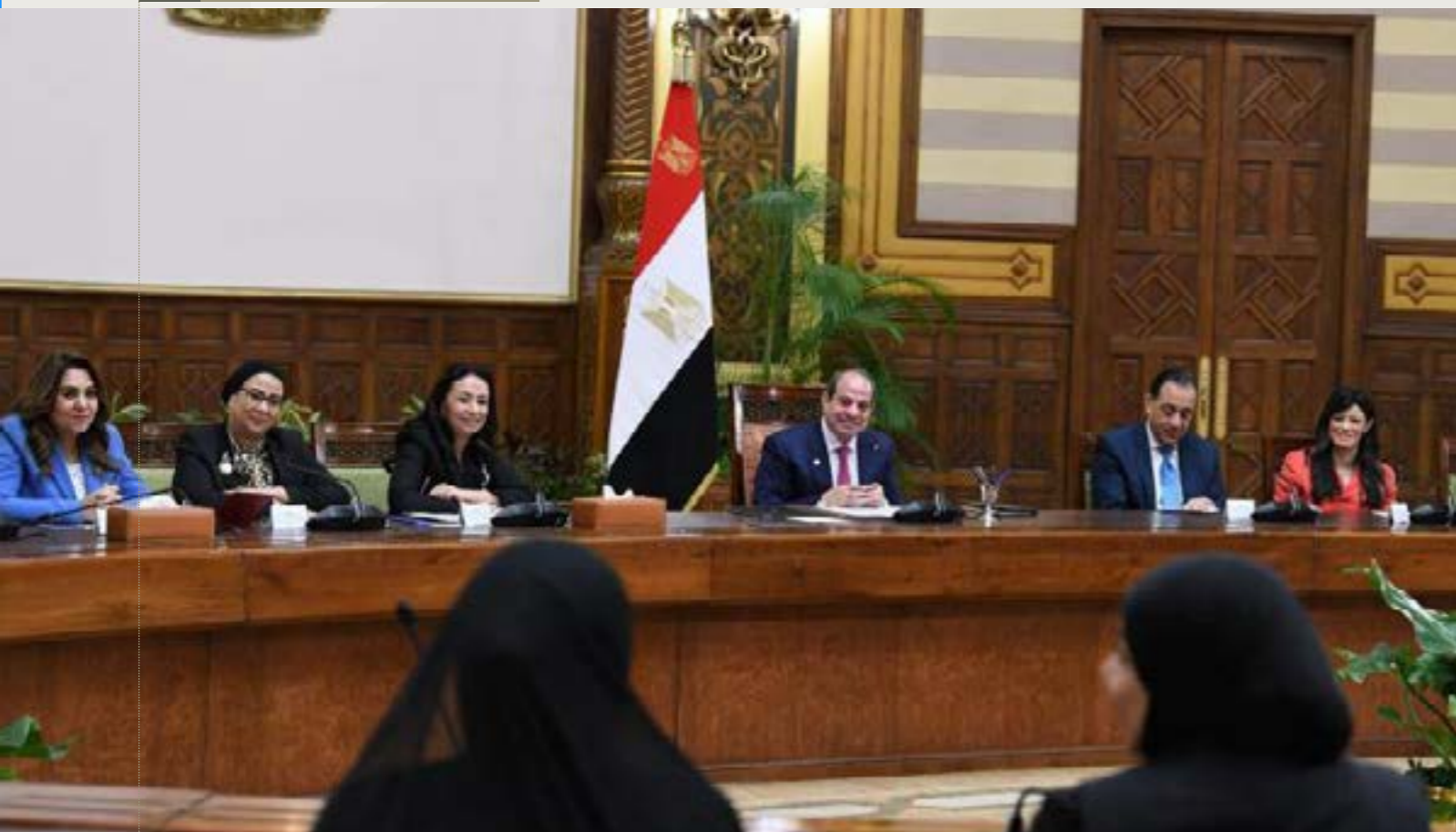
Grande artiste plasticienne égyptienne et militante politique

16 Avril 1924 – 17 Avril 1989

Pionnière de l'art plastique moderne, elle allia création artistique et engagement politique et social. Elle débuta dans le courant surréaliste avant d'évoluer vers le réalisme social, incarnant dans ses œuvres la vie des paysans, des ouvriers et des femmes combattantes. Son art devint ainsi un témoignage visuel des souffrances des classes populaires. Elle s'engagea dans le mouvement national et poursuivit sa mission artistique comme outil d'éveil, s'imposant comme l'une des figures de l'art engagé en Égypte.

 **L'art égyptien n'est absolument pas isolé** 

I nji A flatoun



Rencontre du président al-Sissi avec les femmes égyptiennes à l'occasion de la Journée de la femme égyptienne – Mars 2025

Une décennie d'autonomisation et l'aube d'une nouvelle ère pour la femme égyptienne, tant au plan national qu'international



ضمير الوطن

Dr. Yasmine Moussa

■ Conseillère juridique du Ministre des Affaires étrangères et représentante de l'Égypte devant la Cour internationale de Justice



Au cours de la dernière décennie, l'Égypte a accompli des avancées remarquables dans le domaine de l'autonomisation des femmes. Ces progrès ont dépassé le simple cadre théorique pour se traduire par l'affirmation d'une présence active des femmes dans tous les secteurs et par le renforcement de leur rôle en tant que partenaires essentiels dans les processus de prise de décision, tant au niveau national qu'international. Ces réalisations s'inscrivent dans la vision éclairée de la direction politique, concrétisée notamment par la proclamation par Son Excellence le Président Abdel Fattah Al-Sissi, en 2017, de «l'Année de la femme égyptienne», ainsi que par le lancement de la Stratégie nationale pour l'autonomisation de la femme égyptienne à l'horizon 2030. Cette stratégie constitue le cadre directeur pour l'ensemble des institutions de l'État en matière de promotion des droits et du rôle des femmes, articulée autour de quatre axes complémentaires : l'autonomisation politique et le renforcement des rôles de leadership féminin, l'autonomisation économique, l'autonomisation sociale et la protection. Ces axes s'alignent pleinement sur la Vision Égypte 2030, consolidant ainsi le rôle de la femme en tant que partenaire fondamental du processus de développement.



L'Égypte a su transformer ces orientations et initiatives, ainsi que les objectifs de cette stratégie, en réalités tangibles et en politiques institutionnelles durables. Celles-ci se sont traduites par une hausse significative de la participation des femmes aux sphères de décision, qu'il s'agisse des instances législatives, exécutives ou judiciaires. Cette période a ainsi été marquée par une expansion sans précédent de la représentation féminine au sein du Parlement, dans ses deux chambres - la Chambre des représentants et le Sénat - ainsi que dans les hautes fonctions exécutives. Le nombre de femmes ministres, de vice-ministres et de vice-gouverneurs s'est accru, reflet d'une volonté politique sincère de promouvoir les compétences féminines dans l'ensemble des cercles d'influence et d'élaboration des politiques publiques.

Parmi les acquis les plus marquants de la femme égyptienne figure le renforcement de sa présence au sein de la magistrature. La Constitution de 2014 a en effet consacré, pour la première fois dans l'histoire du pays, le droit des femmes à accéder aux fonctions publiques et aux postes de haute responsabilité au sein de l'État, ainsi qu'à être nommées dans les instances et institutions judiciaires sans discrimination. Dans ce contexte, et sous l'impulsion d'une direction politique clairvoyante et résolue, le nombre de magistrates en Égypte s'élève aujourd'hui à près de 000 4, réparties dans les différentes juridictions et institutions judiciaires, dont trois juges à la Haute Cour constitutionnelle, la plus haute juridiction du pays. Les femmes ont également accédé à des fonctions judiciaires inédites : la première présidente d'un tribunal économique, la première présidente d'une cour criminelle, ainsi que la présidence de l'une des chambres de la Cour de cassation. En 2023, une procureure égyptienne a, pour la première fois, plaidé dans une affaire pénale.

Dans ce même esprit, l'approbation par le Président de la République de la récente vague de nominations au sein du Conseil d'État, qui a conduit pour la première fois à la nomination de 48 femmes juges, constitue une avancée historique dans le processus d'autonomisation de la femme et de renforcement de sa présence dans la magistrature. Cette mesure aura un impact significatif sur l'amélioration du statut juridique des femmes, tant par l'augmentation de leur représentation que par leur contribution à l'évolution des

législations et à l'application des dispositions juridiques pertinentes. Elle témoigne de leur compétence et de leur capacité à contribuer à l'ancrage de la justice et de l'État de droit. Cet accomplissement revêt d'autant plus de signification qu'il intervient à l'approche de la Journée internationale des femmes juges, célébrée chaque année le 10 mars.

Cette avancée majeure constitue également un jalon essentiel dans la consolidation de la participation des femmes à la vie publique. La représentation féminine dans le système judiciaire fut longtemps un objectif poursuivi par les Égyptiennes depuis que la première femme plaida devant les juridictions nationales dans les années 1950. Elle couronne un parcours riche en réalisations et



L'Égypte a su transformer ces orientations et initiatives, ainsi que les objectifs de cette stratégie, en réalités tangibles et en politiques institutionnelles durables. Celles-ci se sont traduites par une hausse significative de la participation des femmes aux sphères de décision



Dr. Yasmine Moussa lors de la plaidoirie de l'Égypte devant la Cour internationale de Justice concernant les pratiques israéliennes dans les territoires palestiniens – La Haye 2024

atteste du succès des femmes dans les différentes fonctions qu'elles assument, ainsi que de leur capacité à exercer les responsabilités judiciaires sous toutes leurs formes, en parfaite harmonie avec l'ordre juridique égyptien qui ne distingue pas, dans les droits et les devoirs publics, entre femmes et hommes.

Les succès de l'Égypte ne se limitent pas au plan national ; ils s'étendent également à la scène internationale, notamment dans les domaines de la diplomatie et des relations internationales. L'Égypte a franchi un nouveau seuil en brisant le «plafond de verre» lorsque la ministre Dr Ghada Waly est devenue la première femme à occuper le poste de Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi que Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne. Cette fonction concerne des dossiers d'une grande sensibilité, tels que la lutte contre le crime organisé, la corruption et le terrorisme. De même, la nomination de la ministre Dr Yasmine Fouad en tant que Secrétaire exécutive de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification reflète la confiance internationale dans les compétences féminines égyptiennes et dans leur capacité à gérer des dossiers techniques internationaux complexes.

Cette présence internationale n'est pas une exception, mais l'aboutissement d'un parcours jalonné de figures féminines éminentes dans la diplomatie égyptienne. La ministre Fayza Abou El-Naga a conduit de nombreuses négociations internationales ardues et fut la première femme à occuper le poste de ministre d'État aux Affaires étrangères et à la Coopération internationale, avant d'exercer les fonctions de conseillère à la sécurité nationale. La ministre Mervat Tallawy a, quant à elle, occupé le poste de Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et de Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (ESCWA), et a également présidé la commission de la santé lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Pékin en 1995. Par ailleurs, de nombreuses dirigeantes égyptiennes ont participé

aux comités conventionnels des différentes conventions relatives aux droits de l'homme, parmi lesquelles la ministre Moushira Khattab, la ministre Dr Maya Morsi, l'ambassadrice Naela Gabr, l'ambassadrice Wafaa Bassim et l'ambassadrice Nada Deraz. À cela s'ajoute la contribution notable de l'Égypte à la participation féminine dans les opérations de maintien et de consolidation de la paix dans diverses régions en conflit à travers le monde, ce qui confirme le rôle de la femme égyptienne dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

“
L'ambition de la femme égyptienne ne s'arrête pas à ces acquis : elle demeure un projet en constante évolution, tourné vers des horizons toujours plus vastes de leadership, de participation et d'influence, en s'appuyant sur les progrès déjà accomplis. La femme égyptienne a en effet démontré sa capacité à traiter avec compétence et assurance les dossiers nationaux et internationaux

arabes et islamiques. Elle démontre que l'autonomisation des femmes n'est ni l'apanage d'un modèle unique ni une réalité

Ces avancées constituent des étapes solides dans le renforcement de la présence des femmes égyptiennes sur la scène internationale et ont ouvert la voie à leur accès aux sphères de la justice internationale – un domaine longtemps demeuré presque exclusivement masculin et que la femme aspirait depuis longtemps à investir pour mettre ses compétences et ses potentialités au service de la suprématie du droit, de la stabilité et de la paix mondiales. La participation des femmes égyptiennes aux instances judiciaires internationales a ainsi brisé tous les stéréotypes erronés sur le rôle et la place de la femme dans les sociétés



Dr. Fayza Aboul Naga



Dr. Ghada Waly



Dr. Yasmine Fouad

limitée aux sociétés occidentales ; elle constitue au contraire un choix souverain, fruit d'une volonté politique consciente et d'une vision institutionnelle qui érige la compétence en critère unique pour l'accès aux responsabilités.

Dans ce contexte, la décision de l'Égypte de charger, pour la première fois en 2024, une femme de la représenter devant la Cour internationale de Justice a constitué une étape sans précédent dans le processus d'autonomisation des femmes au niveau de la justice internationale, en parfaite cohérence avec les résolutions internationales adoptées en la matière. Cette participation est intervenue dans le cadre de l'avis consultatif relatif aux «conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est», lequel a vu, pour la première fois, la plus haute juridiction mondiale condamner l'occupation israélienne des territoires palestiniens, les crimes d'annexion, l'appropriation des terres par la force, la colonisation ainsi que les pratiques d'apartheid, tout en appelant au retrait d'Israël de ces territoires.

En outre, la désignation d'une femme pour représenter l'Égypte dans deux autres avis consultatifs majeurs - le premier portant sur les obligations d'Israël en tant que puissance occupante, et le second sur l'interprétation de la Convention de l'Organisation internationale du Travail relative à la liberté syndicale - ainsi que la préparation des mémoires de l'État égyptien devant le Tribunal international

du droit de la mer, ont témoigné de la grande confiance que l'État accorde aux compétences juridiques féminines et à leur capacité à défendre les droits nationaux et internationaux devant les plus hautes juridictions du monde.

Par ailleurs, la nomination de la première femme égyptienne au sein de la Cour permanente d'arbitrage à La Haye représente une autre étape historique qui reflète la reconnaissance, tant nationale qu'internationale, de l'excellence des compétences féminines égyptiennes. Cette avancée intervient alors même que la représentation des femmes dans les institutions judiciaires internationales demeure limitée, qu'il s'agisse des postes de juges, d'arbitres ou de représentantes de leurs États lors des plaidoiries. Les statistiques indiquent en effet que la proportion de femmes au sein de la Cour permanente d'arbitrage ne dépasse pas 15 % de l'ensemble de ses membres. Ce constat met en lumière l'importance des mesures concrètes prises par l'Égypte pour garantir la présence des femmes dans les plus hautes institutions judiciaires et arbitrales internationales, tout en révélant la réticence persistante de nombreux États - y compris parmi ceux qui revendiquent avec insistance la défense des droits des femmes et l'égalité entre les sexes - à combler l'écart manifeste dans la représentation effective des femmes aux fonctions judiciaires et arbitrales internationales.

Par cette initiative, l'Égypte a ainsi proposé un modèle concret qui dépasse la simple dimension symbolique pour devenir un exemple d'autonomisation réelle, brisant les barrières traditionnelles et ouvrant la voie à la possibilité que l'Égypte devienne le premier État arabe et musulman à présenter la candidature d'une femme à l'adhésion à la Cour internationale de Justice, la plus haute juridiction du monde. Une telle démarche consacrerait sa présence historique en tant que pionnière dans la promotion de la participation des femmes au sein des plus hautes institutions judiciaires internationales. Cette évolution s'inscrit d'ailleurs dans le prolongement naturel du parcours pionnier de l'Égypte en matière d'autonomisation politique, économique et sociale des femmes.

En conclusion, le parcours de l'autonomisation des femmes en Égypte au cours de la dernière décennie témoigne d'une transformation réelle et durable, traduite par l'adoption de politiques institutionnelles solides qui renforcent le rôle des femmes en tant que partenaires actifs dans la vie publique, dans le système judiciaire et dans les processus de prise de décision, tant au niveau

national qu'international. Malgré ces réalisations cumulées, l'ambition de la femme égyptienne ne s'arrête pas à ces acquis : elle demeure un projet en constante évolution, tourné vers des horizons toujours plus vastes de leadership, de participation et d'influence, en s'appuyant sur les progrès déjà accomplis. La femme égyptienne a en effet démontré sa capacité à traiter avec compétence et assurance les dossiers nationaux et internationaux les plus complexes, à assumer des responsabilités aux plus hauts niveaux judiciaires, exécutifs et diplomatiques, incarnant ainsi la vision de la direction politique visant à intégrer les compétences féminines au cœur des sphères d'influence et d'élaboration des politiques publiques. Elle confirme, par là même, que l'autonomisation des femmes en Égypte n'est pas un simple slogan, mais une réalité tangible et un modèle susceptible d'inspirer les échelles régionale et internationale.



L'autonomisation de la femme palestinienne de la survie à la construction de la résilience



ضمير الوطن

Mme. Rana Salah El-Din

■ Cheffe de l'Unité Genre et droits de l'homme
Autorité palestinienne de Lutte contre la Corruption



Le 26 octobre 1929 s'est tenu le premier congrès des femmes palestiniennes. À cette époque, la présence de la femme palestinienne s'est affirmée sur la scène politique, rejetant le mandat britannique et ses politiques coloniales. Cet événement n'était pas une simple étape passagère ; il représenta un moment précoce dans le parcours de lutte des femmes palestiniennes et dans leur participation à la vie publique. Dès lors, cette date acquit une valeur symbolique, au point d'être ultérieurement consacrée comme Journée nationale de la femme palestinienne, en complément du 8 mars, Journée internationale des femmes. Elle rappelle ainsi que l'engagement et le leadership des femmes palestiniennes dans l'espace public ont précédé l'apparition des concepts contemporains relatifs à l'égalité et à l'autonomisation.

Dès lors, une question essentielle s'impose : suffit-il de mesurer l'autonomisation des femmes palestiniennes à travers des indicateurs, des chiffres et des taux de représentation ? Ou bien l'essence même de cette autonomisation réside-t-elle dans la capacité à survivre, à faire preuve de résilience et à poursuivre l'action publique malgré les contraintes ?

La littérature internationale définit généralement l'autonomisation des femmes comme un processus visant à renforcer la confiance en soi et à développer les compétences cognitives et professionnelles. Ce processus repose également sur l'élévation du niveau de conscience des droits juridiques et des moyens permettant d'y accéder. L'autonomisation se manifeste ainsi selon deux dimensions complémentaires : la première réside dans la capacité de prendre des décisions et de gérer sa propre vie au niveau individuel ; la seconde se traduit par l'élargissement des opportunités de participation et par l'exercice d'une influence dans l'espace public.

Le concept d'autonomisation a pris un essor dans les années 1980 et 1990, notamment dans le cadre des conférences internationales consacrées aux questions des femmes et du développement. Depuis lors, il s'est imposé dans la littérature spécialisée comme un cadre multidimensionnel, croisant diverses approches - juridiques, sociales, politiques et administratives - dont les modalités d'application varient selon les contextes sociaux, culturels et géographiques propres à chaque société.

Toutefois, en Palestine, ce concept revêt des dimensions particulières dans un contexte colonial qui maintient l'espace public dans un état de transformation forcée et permanente. Cette réalité impose à la femme palestinienne une lutte

double : elle cherche à participer à la vie publique au sein d'un environnement social complexe, tout en résistant à une réalité coloniale qui s'efforce d'ébranler méthodiquement les fondements matériels et sociaux de la société. Ainsi, la



question dépasse le cadre traditionnel de « comment participer ? » pour devenir : comment préserver les conditions mêmes de la survie qui rendent la participation possible ?

Plusieurs priorités stratégiques émergent pour renforcer l'autonomisation des femmes : elles commencent par le soutien psychologique et social, la sensibilisation aux droits et la valorisation du rôle des femmes dans le développement de la société. Elles impliquent également l'enracinement de l'autonomisation comme culture sociale, à travers les institutions éducatives et les organisations de défense des droits des femmes

Dans cette perspective analytique, le concept de résilience (sumûd) apparaît comme le déterminant central de l'expérience de la société palestinienne dans son ensemble. Les niveaux individuel et collectif s'y articulent étroitement. Au niveau sociétal, la résilience se manifeste par la capacité à absorber les chocs, à transformer les crises et à retrouver l'équilibre grâce à la solidarité des liens sociaux et institutionnels.

À l'échelle individuelle, la résilience s'exprime par la capacité de faire face aux pressions et de s'en relever, en s'appuyant sur l'efficacité personnelle et sur un esprit d'optimisme qui ne perçoit pas l'épreuve comme une fin, mais comme une opportunité d'apprentissage.



Les femmes n'ont nullement été épargnées : elles sont détenues, elles soutiennent les familles des martyrs et des prisonniers, et elles sont aussi des travailleuses confrontées à une contraction sévère du marché du travail. Au cœur de cette situation, leur rôle dans la prise en charge matérielle et émotionnelle s'est considérablement accru : gérer l'incertitude et l'angoisse liée à l'avenir des enfants est devenu une composante indissociable de leur pratique quotidienne de la résilience

La résilience constitue ainsi le moteur fondamental de la société palestinienne. Elle dépasse la simple adaptation à des crises conjoncturelles et ne saurait être réduite à la seule notion de « résilience psychologique ». Elle se transforme en une véritable stratégie existentielle visant à affronter les politiques systématiques de fragmentation et de déplacement forcé. Elle s'exprime dans la protection de la dignité, de l'identité et de la présence sur la terre, ainsi que dans la réorganisation quotidienne de la vie malgré le siège et la pénurie, afin d'assurer la continuité et de préserver les conditions mêmes de l'existence.

Cependant, malgré la centralité du discours sur la résilience, il demeure nécessaire d'adopter une posture critique et prudente face à la tendance à mythifier la résilience, phénomène particulièrement visible au cours de la dernière guerre à Gaza. Dans ce contexte, certains discours tendent à représenter la femme comme un être doté d'une capacité illimitée à supporter la souffrance. Le danger d'une telle représentation réside dans le fait qu'elle peut se transformer en une charge morale pesant sur la victime, la jugeant pour sa vulnérabilité

ou son humanité, plutôt que de condamner ceux qui sont responsables de sa souffrance.

Il devient dès lors essentiel de distinguer entre la résilience en tant que choix conscient de résistance et son instrumentalisation comme moyen d'embellir la tragédie ou d'échapper à la responsabilité. L'autonomisation au service de la résilience ne signifie pas exiger de la femme qu'elle endure davantage. La question est plus profonde : il s'agit d'une capacité double. D'une part, une capacité interne qui protège son équilibre psychique contre l'usure ; d'autre part, une capacité externe qui lui ouvre un espace d'action publique malgré les contraintes. Dans cette perspective, le rôle de la femme dépasse la simple gestion des charges quotidiennes pour devenir une force d'organisation de la vie et de préservation de la cohésion familiale, laquelle se transforme, dans le contexte de la résilience, en un espace de reproduction de l'identité collective. La femme devient alors la gardienne de la mémoire collective et la protectrice de la structure morale de la société.

Ainsi, la résilience ne peut se réaliser pleinement sans une véritable autonomisation qui lui fournit les moyens d'agir. Sans cela, la résilience risque

de se réduire à une simple endurance imposée face à la souffrance, dépourvue de perspectives de transformation. Dès lors, l'autonomisation des femmes n'est pas un luxe institutionnel ; elle est la condition essentielle qui transforme la résilience d'une réaction contrainte en une action consciente, organisée et durable. Tel est le défi auquel sont aujourd'hui confrontées les femmes palestiniennes, alors que les conditions de vie se resserrent tant en Cisjordanie qu'à Gaza.

La dernière agression israélienne a laissé derrière elle une situation humanitaire catastrophique, dont les répercussions ont touché de manière directe les femmes, les jeunes filles et les groupes les plus vulnérables. Les femmes et les enfants représentent près de 43 % des martyrs et environ 70 % des blessés, ce qui révèle l'ampleur de l'impact de la guerre sur le tissu social. La guerre a également entraîné une augmentation du nombre de familles dirigées par des femmes, à la suite de la perte ou de l'incapacité du soutien de famille. Les responsabilités liées aux soins et à la subsistance se sont ainsi multipliées dans un contexte marqué par l'effondrement des services essentiels. Au cœur des déplacements forcés, assurer l'accès à l'eau, à la nourriture, au logement et aux soins médicaux est devenu un fardeau supplémentaire pesant sur les femmes. Dès lors, leur rôle social n'apparaît plus comme un choix, mais comme une stratégie de survie imposée par une réalité d'une extrême dureté, qui a redéfini le sens même de la résilience : non plus seulement endurer la douleur, mais gérer la tragédie avec conscience.

Alors que l'intensité de la situation en Cisjordanie diffère de celle de Gaza, la période qui a suivi octobre 2023 a imposé une réalité marquée par une escalade continue : intensification des opérations militaires, incursions répétées, campagnes d'arrestations, restrictions de circulation et pression économique accrue, aggravée par la rétention des fonds de compensation et la diminution des opportunités



Il devient dès lors essentiel de distinguer entre la résilience en tant que choix conscient de résistance et son instrumentalisation comme moyen d'embellir la tragédie ou d'échapper à la responsabilité. L'autonomisation au service de la résilience ne signifie pas exiger de la femme qu'elle endure davantage.



d'emploi. Dans ce contexte instable, les femmes n'ont nullement été épargnées : elles sont détenues, elles soutiennent les familles des martyrs et des prisonniers, et elles sont aussi des travailleuses confrontées à une contraction sévère du marché du travail. Au cœur de cette situation, leur rôle dans la prise en charge matérielle et émotionnelle s'est considérablement accru : gérer l'incertitude et l'angoisse liée à l'avenir des enfants est devenue une composante indissociable de leur pratique quotidienne de la résilience.



Face à cette réalité complexe, l'autonomisation de la femme se manifeste dans sa capacité à gérer les crises, à préserver la cohésion familiale et à maintenir un minimum de stabilité dans un environnement profondément perturbé. Elle dépasse ainsi les limites des indicateurs statistiques, des taux de représentation ou des formes symboliques de participation, pour devenir une condition même de la survie et un outil de protection de l'existence et de la dignité, en adaptant le possible pour faire face à l'imposé. Toutefois, cette capacité d'action ne surgit pas du néant ; elle repose sur l'accumulation progressive de la présence féminine au sein des institutions de l'État et de la société. Sans cette présence consolidée dans l'espace public au cours des dernières décennies, la femme n'aurait pu aujourd'hui contribuer efficacement à la gestion de ces crises.

Les données statistiques officielles indiquent que les femmes représentent 49 % de la société palestinienne et qu'elles ont acquis une présence qualitative dans l'espace public. Dans le secteur civil, leur participation atteint environ 48 %. Cependant, cette présence ne se reflète pas pleinement dans les sphères de décision.

La représentation féminine dans les postes de haute responsabilité et les fonctions ministérielles demeure limitée, ne dépassant pas 14 %, tandis que leur présence dans le secteur militaire reste très faible, autour de 6 %. En revanche, les pourcentages varient selon les domaines : les femmes représentent environ 20 % du corps diplomatique, près de 19 % de la magistrature et 27 % du parquet général, tandis que leur présence atteint environ 36 % au sein de la Commission de lutte contre la corruption. Ces chiffres indiquent que la participation féminine dans les domaines de la redevabilité et de l'État de droit est en expansion, même si elle demeure encore insuffisamment consolidée.

Sur le plan économique, l'écart apparaît encore plus marqué : le taux de participation des femmes à la force de travail ne dépasse pas 19 %, malgré leur niveau élevé d'éducation. Cette situation reflète les contraintes d'une économie nationale épuisée. L'autonomie financière - pilier de l'autonomisation économique - devient ainsi un parcours complexe, demeurant étroitement lié au redressement de l'économie nationale.

Ces constats mettent en évidence une réalité essentielle : les responsabilités assumées par les femmes sur le terrain s'élargissent à un rythme plus rapide que leur influence



L'autonomisation de la femme se manifeste dans sa capacité à gérer les crises, à préserver la cohésion familiale et à maintenir un minimum de stabilité dans un environnement profondément perturbé. Elle dépasse ainsi les limites des indicateurs statistiques, des taux de représentation ou des formes symboliques de participation, pour devenir une condition même de la survie et un outil de protection de l'existence et de la dignité, en adaptant le possible pour faire face à l'imposé.

l'augmentation de leur représentation à tous les niveaux électoraux et dans les centres de décision, notamment par la poursuite des réformes législatives visant à garantir un niveau de représentation conforme au leadership historique des femmes palestiniennes. L'intégration de la perspective de genre dans la planification, les budgets et les politiques publiques demeure, à cet égard, une condition essentielle : non pas comme un simple ajout formel, mais comme un critère fondamental de bonne gouvernance garantissant la durabilité de la participation.

Dans ce cadre, l'expérience de la Commission palestinienne de lutte contre la corruption apparaît comme un modèle concret de cette approche. L'institution a adopté des politiques sensibles à la dimension de genre et à la mise en place de mécanismes sûrs et confidentiels de réception des plaintes, adaptés aux besoins des femmes. Elle a également élaboré des indicateurs mesurables visant à renforcer la transparence et l'équité. Cette expérience démontre que la résilience, lorsqu'elle s'appuie sur une autonomisation effective soutenue par des politiques claires, devient plus apte à se maintenir et à produire des effets durables.

En ce 8 mars, la question ne porte plus sur la capacité de la femme palestinienne à agir : l'histoire et l'expérience de terrain ont déjà tranché ce débat. Le véritable enjeu réside désormais dans la capacité de nos institutions à protéger cette action contre les formes d'exclusion et de marginalisation. La justice de genre n'est pas une cause féminine isolée ; elle constitue une responsabilité collective - celle de l'État comme de la société - et le fondement même de tout projet national aspirant à un avenir plus équitable et plus solide.

Déménagement dans la Nouvelle Capitale administrative

De là, nous commençons une nouvelle ère



Contact avec l'Autorité de Contrôle Administratif

Site Web de l'Autorité:

www.aca.gov.eg

Contact direct avec les responsables de l'Autorité au siège:
Veuillez consulter le site Web de l'Autorité

Hotline:

16100

Poste Égyptienne / Télégraphe

Page officielle de Facebook:

facebook.com/ACAEGYPT

Télécopie du Siège de l'Autorité :

0222915403

Télécopies des bureaux régionaux de l'Autorité dans les gouvernorats:

Veuillez consulter le site Web de l'Autorité



الالتزام بالتميز

ENGAGEMENT ENVERS L'EXCELLENCE

Contact avec

l'Académie Égyptienne de Lutte contre la Corruption :
Veuillez consulter le site web de l'Académie

academy.aca.gov.eg

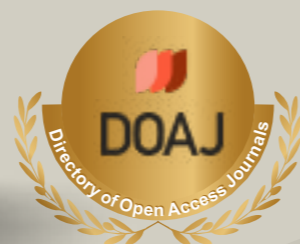
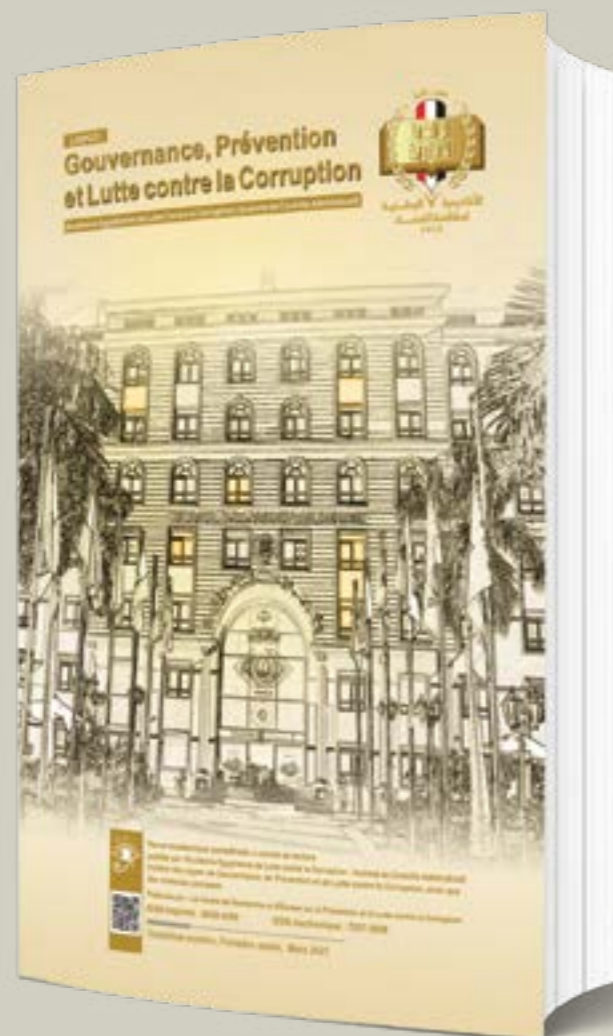
Courriel de l'Académie:

eaca@aca.gov.eg

Courriel du magazine:

Damir_alwatan@aca.gov.eg





Revue de Gouvernance, de Lutte et de Prévention de la corruption (JGPCC)

Une revue scientifique périodique, publiée par l'Académie Égyptienne de Lutte contre la Corruption, évaluée 7/7 par le Conseil suprême des universités et désormais référencée dans le répertoire des publications de haute qualité en libre accès (DOAJ). Elle vise à publier des articles de recherche spécialisés dans les domaines de la prévention de la corruption et des moyens de la combattre, de la gestion, du droit, de l'économie, ainsi que des sciences interdisciplinaires liées à la gouvernance et à la lutte contre la corruption.

Mission de la revue :

Contribution éclairante et cognitive en tant que plate-forme de publication scientifique objective et en tant que phare pour la recherche scientifique académique réaliste et renouvelée pour les chercheurs aux niveaux national, régional, continental et international, traitant des questions de Gouvernance, de Prévention et de la Lutte contre la corruption et des sciences connexes, en utilisant des méthodes de recherche soutenant le développement de méthodes de réflexion et d'analyse pour atteindre des résultats claires et applicables.





الأكاديمية الوطنية
لمكافحة الفساد
EACA

مركز بحوث ودراسات منع ومكافحة الفساد
CRSPCC